

2026  
2027

PROJET  
SOCIAL

# ESCAL

ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN



2026  
2027

PROJET  
SOCIAL

# ESCAL

E N S E M B L E A L L O N S P L U S L O I N

*Présenté lors du Conseil d'Administration  
du 02 octobre 2025*

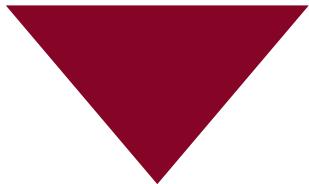
## PRÉAMBULE



2026  
2027

PROJET  
SOCIAL

ENSEMBLE ALLONS  
**PLUS LOIN**



Rémi NICOLAS,  
Président du Centre Social ESCAL

# ÉQUIPE PROJET

**David DUMAS**

[ddumas@escal.asso.fr](mailto:ddumas@escal.asso.fr)

**Alexandre SERRES**

[alexandre.serres@marguerittes.fr](mailto:alexandre.serres@marguerittes.fr)

**Nicolas FERRE**

[nferre@escal.asso.fr](mailto:nferre@escal.asso.fr)

**Marine GARCIA**

[mgarcia@escal.asso.fr](mailto:mgarcia@escal.asso.fr)

**Delphine PESSAN**

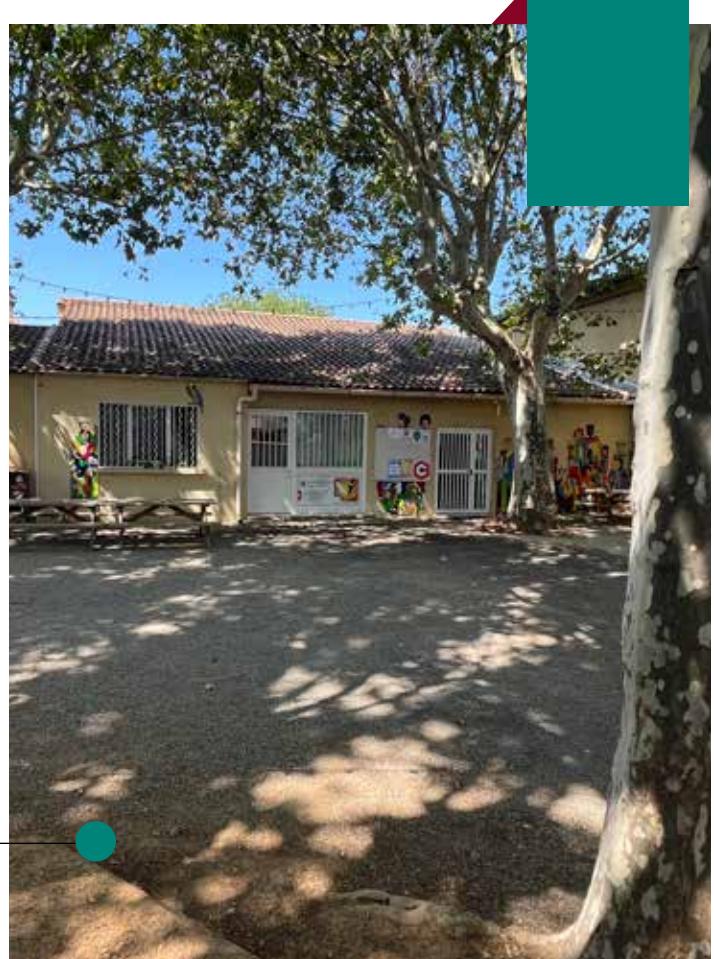
[dpessan@escal.asso.fr](mailto:dpessan@escal.asso.fr)

**Sylvain ROUSSEL**

[sroussel@escal.asso.fr](mailto:sroussel@escal.asso.fr)

**Stéphanie SOLIGNAC**

[ssolignac@escal.asso.fr](mailto:ssolignac@escal.asso.fr)



**SIEGE SOCIAL**

**Centre Social ESCAL**

7 ter rue des Cévennes  
30320 MARGUERITTES

# SOMMAIRE



**06 - PARTIE 01**  
Contexte et état des lieux

**33 - PARTIE 02**  
Le Centre Social ESCAL  
et son environnement

**65 - PARTIE 03**  
Orientations

**75 - PARTIE 04**  
FICHES ACTIONS

**95 - LEXIQUE**



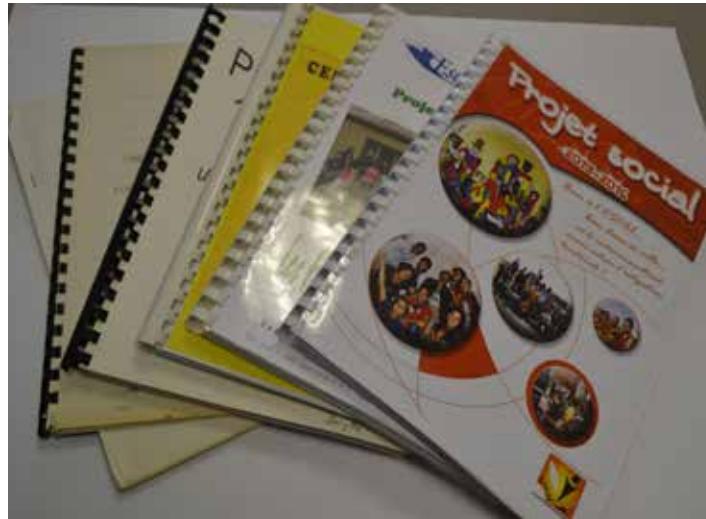


# PARTIE 01

## CONTEXTE ET ÉTAT DES LIEUX

# L'HISTOIRE D'UN CENTRE SOCIAL

## À MARGUERITTES



### **1992 : Cr éation d'un centre social pour la ville de Marguerittes**

Ce premier document, valide pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1992 au 31 mars 1993, ne présentait pas de projet d'orientations, mais justifiait par une analyse de situation, la création du futur centre social. Il insistait sur la mise en place d'un fonctionnement institutionnel sain, permettant une ouverture de la structure à l'ensemble des marguerittois. Le développement d'une politique de la jeunesse avec la mise en place d'une Maison des Jeunes, était l'idée première. Assez rapidement les élus de la ville de Marguerittes modifièrent leur projet au travers de la création d'un «Centre Social» permettant une intervention plus large, afin de s'adresser à toute la population, dans une démarche globale d'interaction entre les différents secteurs la composant. Intervenant sur la prise en compte des besoins des habitants, le centre social développe des actions favorisant la création de liens sociaux. Il s'inscrit à la fois dans la coordination de la vie associative et dans l'intervention sociale. Parallèlement au projet

municipal, une association locale de prévention à la santé – Le Comité Marguerittois Santé Environnement – avait lancé un travail dans le domaine de la prévention de la toxicomanie et se proposait de mettre en place un «bar sans tabac et sans alcool», sur la commune en direction des jeunes. L'initiative associative et la démarche municipale s'unifiaient dans le cadre de l'ouverture de ce bar. Le lieu baptisé «Titanic» ouvrit ses portes début mars 1992. De mars à novembre 1992, diverses réunions d'habitants, d'associations locales, dans plusieurs groupes de travail, permettaient la création de l'association de gestion du centre social et la définition de son premier projet social. L'Ensemble Socio Culturel Associatif Local (ESCAL) était officiellement créé le

Dès le début des années 1990, la volonté locale a été de construire un projet d'Animation de la Vie Sociale mobilisant les habitants (familles et associations) et les partenaires. Le choix du modèle associatif fut alors une évidence et a permis de générer et de développer une dynamique, dépassant les espérances et reconnue par tous, dont l'action s'est structurée autour de 10 projets sociaux successifs.

19 novembre 1992, après deux assemblées générales, auxquelles l'ensemble de la population avait été convié et pouvait prendre part au vote. Les instances statutaires de cette association sont majoritairement confiées aux habitants de Marguerittes (membres usagers) et aux associations locales (membres associatifs) avec le soutien des institutions (municipalité, Conseil Général et Caisse d'Allocations Familiales du Gard) constituant les membres de droit. Le centre social est un lieu de rencontre à la disposition des habitants de Marguerittes qui, ensemble, peuvent répondre à leurs demandes, besoins ou attentes.

### **1993 - 1994 : Une dynamique marguerittoise pour un projet marguerittois**



Ce deuxième projet social a reçu un agrément pour 21 mois du 1<sup>er</sup> avril 1993 au 31 décembre 1994. Sur le constat de l'existence d'un isolement pluridimensionnel (social, urbain, générationnel...), ce projet proposait des hypothèses d'évolution devant permettre de réduire les dysfonctionnements. Si initialement le centre



social a structuré son existence autour du bar sans alcool et sans tabac dénommé « Le Titanic », menant des actions de prévention et de loisirs vers le public jeune, cette action jeunesse, secteur à part entière, développera au fur et à mesure des actions essentiellement tournées vers les loisirs éducatifs (aide aux devoirs, journées d'activités, séjours, chantiers, Centre de Loisirs Sans Hébergements). Si dès sa création quatorze associations adhéraient au centre social lors de l'assemblée générale constitutive, le développement des services s'est réalisé à partir des outils de secrétariat existants, notamment de la reprographie. D'autres services ont été proposés par la suite : prêt de salles, téléphonie, boîte postale, inscriptions, conseils en gestion... En décembre 1993, « Le Petit Futé », périodique édité à 5 numéros par an, voit le

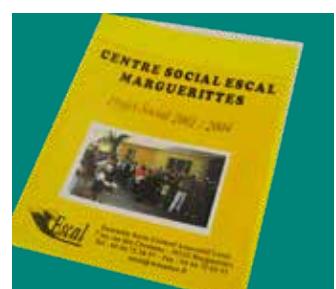
jour. Il est distribué aux 200 adhérents de l'association. L'ESCAL développe des actions dans le domaine «Enfance Famille», qui représente également un secteur à part entière du centre social. L'association des familles fut un des premiers soucis, de manière à répondre au mieux à leurs besoins. C'est ainsi que le Centre de Loisirs du Mas Praden a fonctionné durant les petites vacances et ensuite le mercredi. D'autres activités impliquant les familles, comme les sorties familles, les ateliers parents enfants et le café des parents se mettent progressivement en place. Au niveau des adultes, le centre social a soutenu des initiatives individuelles et collectives qui ont permis la mise en place de loisirs qui leur étaient destinés sous forme d'ateliers.

### 1995 - 1998 : Un projet social pour la fin du millénaire

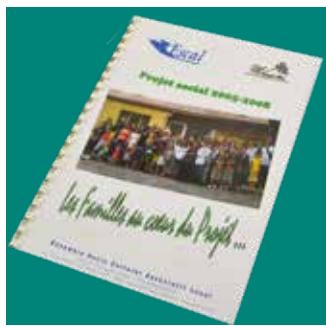
Ce troisième projet social a reçu un agrément de trois ans du 1<sup>er</sup> janvier 1995 au 31 décembre 1998, avec comme objectif d'amener les habitants de Marguerittes à devenir des marguerittois : meilleures connaissances de chacun de l'environnement pour mieux agir sur sa vie. Ce projet recentrait la problématique locale d'absence d'identité collective générée par l'évolution démographique et urbaine des dernières décennies. En 1997, au vu du nombre croissant d'adhérents et du développement des activités, la municipalité a fait le choix de doubler l'espace animation avec une extension du bar sans tabac et sans alcool par la création de la salle Multimédia et de la salle Atlantide. Le Petit Futé

devient l'ESCAL Info Associations : fin 1998, il est diffusé à 2 800 exemplaires et permet aux 37 associations adhérentes de communiquer sur leurs actions.

Dès la rentrée 1998, l'ESCAL s'implique dans l'animation périscolaire. Côté insertion, à partir de 1997, l'ESCAL a participé à une réflexion collective sur les questions liées à l'insertion des personnes en difficulté. Ainsi est née l'Action Collective d'Insertion (ACI) «l'Epiceriz sociale», sous la responsabilité du CCAS, avec une participation de différents partenaires, dont l'ESCAL.



Ce premier travail sur les logiques d'insertion sera les prémisses de la création du Point Ressource Emploi (PRE). En 1999, l'ESCAL se positionne sur les questions d'insertion professionnelle en lien avec le Programme Départemental d'Insertion (PDI) du Conseil Général du Gard et met en place une plateforme de recherche d'emploi, le PRE, conventionné avec différents partenaires liés à l'emploi (ANPE, DEI, PLIE, MLJ) et les communes de proximité (Bezouce, Cabrières, Ledenon, St Gervasy).



## 1999 - 2001 : Ensemble pour continuer notre action

Ce quatrième projet social a reçu un agrément de trois ans du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 2001. Il avait pour vocation de s'inscrire dans la continuité des projets précédents et avait encore pour finalité d'amener les habitants de Marguerittes à devenir marguerittois, en leur proposant de mieux maîtriser leur environnement pour agir sur leur vie. En 1999, la municipalité signe son premier Contrat Temps Libre avec la CAF sur lequel l'ESCAL s'est fortement impliquée, quant à la question des loisirs des 6-16 ans. De

nouvelles activités naissent comme le Multimédia Jeunes ou le Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) pour des questions d'animations périscolaires en temps méridiens se déroulant dans les écoles élémentaires Peyrouse et De Marcieu.

En 2001, dans le cadre de la Politique de la Ville, la commune de Marguerittes signe avec la ville de Nîmes une convention sur le thème de la jeunesse donnant jour à de nouvelles activités pour des jeunes émergeant dans le cadre du Contrat Ville comme les animations et permanences de quartiers, ou la pratique de musiques actuelles avec le studio municipal de répétition. En 2001, au centenaire de la loi de juillet 1901, l'ESCAL comptait 41 associations adhérentes.

Pour les adultes, à partir de 2001, de nouvelles activités à caractère socioculturel comme l'Aquarelle, voient le jour.

## 2001 - 2004 : Favoriser la création de liens sociaux entre les habitants de la commune dans une démarche de prévention globale

Ce cinquième projet social agréé pour 4 ans favorisait la participation des habitants aux actions en direction de familles notamment celles rencontrant des situations d'exclusions. Après presque 10 ans de fonctionnement, la structure a acquis une reconnaissance et une certaine confiance des habitants. L'enracinement progressif et durable de la population sur la commune a facilité l'écoute et a permis une meilleure connaissance des besoins. L'année 2001 a donné lieu à un moment événementiel autour du centenaire de la vie associative, rassemblant

près de 41 associations. Cet évènement a permis à certains responsables associatifs de mieux se faire connaître et de mieux travailler ensemble. Depuis 2002, les séjours de plus de 6 jours et agréés Centre de Vacances et de Loisirs (CVL) ont été organisés pour les enfants et les adolescents de 6 à 16 ans dans le cadre du contrat temps libre de la ville de Marguerittes. De nouvelles activités adultes voient le jour comme la Peinture sur Soie en 2004.

## 2005 - 2008 : Les familles au cœur du projet

Ce sixième projet social, agréé pour 4 ans, favorisait l'implication des familles dans les actions, notamment sur des questions éducatives liées à la parentalité. Si le concept de famille est en constante évolution dans notre société, il n'en demeure pas moins que les réponses aux problématiques familiales restent un enjeu majeur de l'ESCAL. C'est parce qu'il n'y a pas les enfants d'un côté et les parents de l'autre, que l'ESCAL cherche à créer toujours plus de transversalité dans la mise en place de ses actions, et s'attache à co-construire le projet avec le Comité des Parents. Grâce à ce travail, l'action famille de l'ESCAL est reconnue par la CAF, mais aussi par le Conseil Général qui a créé depuis 2004 le poste de « Référent Familles » et par l'État dans le cadre du REAAP (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement aux Parents).

## 2009 - 2012 : Territoire en mouvement et dynamique d'habitants

Ce septième projet social, agréé pour 4 ans, favorisait le développement d'un projet social à vocation

intercommunale sur le territoire des « 4 moulins ». Ce projet pose véritablement la question du territoire d'impact de l'ESCAL. Si le centre socioculturel a été créé au niveau marguerittois, très vite de nombreux usagers « extérieurs » se sont intéressés à son action, représentant 30% des adhérents en 2010. C'est dans cette logique que l'ESCAL est très vite devenu une référence sur le territoire, ce qui a conduit à un travail intercommunal avec les élus de Bezouce, Bouillargues, Manduel et Redessan. À partir de 2011, une réorganisation des secteurs d'activités a été engagée, afin de créer plus de transversalité et de cohérence entre les différentes actions et/ou ateliers :

- Le secteur développement social, qui comprend l'animation globale et la coordination, le soutien à la vie associative et le PRE
- Le secteur animation, qui comprend l'enfance, la jeunesse, la famille et les adultes.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée Générale de 2012 a décidé la fusion des adhésions familiales et individuelles, afin de réaffirmer la dimension famille portée par ESCAL. En 2010, le PRE s'installe dans des locaux extérieurs à ESCAL permettant la mise en place d'une cyberbase emploi. En 2011 – 2012, les locaux du TITA prennent un « coup de jeune » et de rafraîchissement, avec d'importants travaux de peinture notamment.



### **2013 - 2016 : Bien à l'ESCAL, bien dans sa ville où le centre socioculturel comme vecteur d'intégration territorial**

La finalité de ce huitième projet social était de permettre la participation des habitants au sein du centre socioculturel, pour favoriser leur intégration dans la vie citoyenne, dans une démarche intergénérationnelle. En 2013, la réforme des rythmes éducatifs a permis à l'ESCAL de repenser le fonctionnement des Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP). Un accueil de qualité est proposé aux familles dès le matin avec du personnel d'animation, afin de permettre une passerelle éducative avec l'Education Nationale. Lors du temps de restauration scolaire, une réelle dynamique d'animation est mise en place : accompagnement au goût par les animateurs, organisation matérielle favorisant l'échange et le dialogue à table, propositions d'ateliers libres dans le temps méridien... Les activités éducatives s'inscrivent dans les domaines des activités d'expression culturelle, artistique, sportive et de pleine nature.

Les vacances d'automne 2013 ont été l'occasion de proposer le CLUB ADOS, nouveau mode d'accueil éducatif des 11-15 ans. Mélant sécurité et développement de l'autonomie, ce groupe de 8 ou 16 jeunes accompagnés par des animateurs et accueillis tous les

jours de la semaine de 08 h 30 à 18 h 30. Cette dynamique de groupe permet de mettre en œuvre des projets majeurs sur le temps des vacances scolaires. Ce mode d'accueil propose également de mettre en place des actions « passerelles » entre l'ALSH du Mas Praden et le CLUB ADOS. Pour les adultes, une réelle dynamique d'échanges s'est opérée autour de deux repas par an, rassemblant l'ensemble des participants aux ateliers qu'il leur sont réservés. Une telle démarche permet d'une part de présenter la diversité des actions proposées et d'autre part de créer du lien entre les différents ateliers.

L'été 2015 a permis d'expérimenter de nouvelles actions à destination des familles. Par exemple, avec des réunions d'information, avant chaque période de vacances scolaires sur les Accueils de Loisirs ainsi que pour les séjours. Une dynamique de soirées festives a été mise en place durant les vacances d'été, permettant aux familles de se rencontrer, de partager autour des loisirs de leurs enfants, de valoriser ce qui est réalisé lors des temps d'accueil, mais aussi de rencontrer et d'échanger avec les équipes d'animation. Également en 2015, une réorganisation des pôles a été mise en place.

### **2017 - 2020 : Accueillir différemment pour mieux agir ensemble**

Ce neuvième projet social avait pour objet de se questionner sur la fonction d'accueil dans tous ses aspects, qu'elle soit physique, téléphonique, mais aussi numérique. Il avait également comme motivation de renforcer la dimension transversale des actions à destination de tous les publics.

Ainsi dès 2017, la question des locaux « peu adaptés » à l'accueil du public à mobilité réduite s'est posée (locaux à l'étage, peu d'espace...). C'est pourquoi une réflexion sur un nouvel espace d'accueil permettant de recevoir tous les publics a été menée, après une phase de travaux, les locaux du PRE (à l'étage) ont été abandonnés pour créer l'ESCALE des habitants. Cette plateforme inaugurée en janvier 2018, permet d'accueillir tous les publics pour un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives,

notamment dématérialisées (CAF, impôts, emploi...) avec un accès à 12 postes informatiques et la présence de 3 techniciens formés. L'accueil passe également par les outils numériques ainsi, après longue analyse des besoins du public, le site internet www.escal.asso.fr s'est fait une peau neuve et a été inauguré le 21 décembre 2019.

On y retrouve l'ensemble des actions et des actualités, des documents ressources, mais aussi un annuaire des associations qui ont leur page dédiée.



2020 a vu également apparaître un espace dédié aux inscriptions aux activités, en ligne. Ce neuvième projet social marque également la reconnaissance et l'accueil d'un nouveau public et le développement d'actions à destination de celui-ci. En effet, l'ESCAL est inscrit depuis 2016 dans la démarche initiée par la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte de l'Autonomie qui permet de mettre en œuvre des initiatives innovantes à destination des publics séniors. Ce projet social aura donc vu la naissance d'un projet intercommunal à destination des séniors du bassin de vie. Travaillé en lien avec les communes de Bezouce, Cabrières, Marguerittes, Lédenon, Pouls et Saint-Gervasy, il a renforcé les liens du centre avec ces communes afin d'agir ensemble pour les séniors de ce territoire et peut-être un jour l'ensemble des habitants.

# LES VALEURS DU CENTRE SOCIAL

DANS LE CADRE DU PROJET SOCIAL 2017-2021, L'ASSOCIATION ESCAL A DÉFINI LES VALEURS QUI FONDAIENT L'ACTION DU CENTRE SOCIAL, AU TRAVERS DES CINQ PIERS QUE SONT LA LAÏCITÉ, LA CITOYENNETÉ, L'EDUCATION POPULAIRE, LA FAMILLE ET L'EDUCATION. L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC S'INSCRIT DANS CES VALEURS ET DANS CETTE CONTINUÉTÉ.

## LA LAÏCITÉ CIMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Cette responsabilité individuelle et collective reste donc d'œuvrer pour, encore et toujours, favoriser le « **vivre ensemble** » et ainsi consolider notre société. Les actions s'inscrivent dans le principe de Laïcité. Non pas une laïcité qui exclurait l'un ou l'autre, mais bien une laïcité d'ouverture, qui n'a d'autre volonté que de favoriser la participation de chacune et chacun à l'unité nationale. **La laïcité offre à tous, les conditions d'exercice du libre arbitre et de la citoyenneté.** Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

C'est donc une laïcité, ciment de notre « **vivre ensemble** » que nous défendons, convaincus que la différence est une richesse pour notre société et pour la France, et que nous réaffirmons notre acceptation de l'autre... quel qu'il soit, quels que soient son histoire, son parcours, ses convictions ...

Comme la CAF le rappelle dans sa charte, élaborée et adoptée en septembre 2015, la laïcité vise à concilier :

- la **liberté**, qui permet aux individus de pouvoir agir selon leur propre volonté dans un système politique ou social dans la mesure où cela ne porte pas atteinte aux droits des autres ;
- l'**égalité**, donnant le droit à tout être humain d'être traité de la même manière, avec la même dignité, de disposer des mêmes droits et d'être soumis aux mêmes devoirs ;
- la **fraternité**, ce sentiment qui rassemble plusieurs personnes et qui porte à son fondement le respect de la personne humaine ainsi que le lien de solidarité, valeur sociale qui unit le destin de tous les hommes les uns aux autres dans une démarche humaniste qui leur fait prendre conscience qu'ils appartiennent à la même communauté.

Ces valeurs républicaines sont le fondement de l'entente entre les citoyens.

Au travers de ce « **vivre ensemble** », tant de fois revendiqué dans les différents projets sociaux depuis plus de 30 ans, le Centre Social ESCAL a la responsabilité de poursuivre ce travail humaniste et citoyen.

## LA CITOYENNETÉ

La citoyenneté se fonde sur plusieurs principes :

- **la responsabilité sociale et morale** : apprendre, dès le plus jeune âge à se conduire avec confiance, d'une manière responsable, moralement et socialement, à la fois envers les personnes en charge de l'autorité et envers les autres.
- **l'engagement dans la vie de la cité** : apprendre à s'impliquer dans la vie et dans les préoccupations des communautés, y compris apprendre en s'engageant dans des actions locales au service des gens.
- **l'éducation au politique** : apprendre en quoi consiste la vie publique et comment y prendre part ; comment l'influencer, par le savoir, le savoir-faire et les valeurs.
- **la citoyenneté se vit au travers du «faire ensemble»** très présent dans l'Education Populaire. Être citoyen c'est donc avoir des droits, mais aussi des devoirs. Permettre à chaque enfant d'en prendre connaissance au travers de la déclaration des droits de l'enfant et en réaffirmant les principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen nous semble être la pierre angulaire pour permettre d'accompagner l'enfant puis le jeune dans son devenir d'adulte.
- **l'éducation à la citoyenneté** outille les jeunes en leur fournissant des savoirs, des savoir-faire et une compréhension de la société qui leur permettra de jouer un rôle actif, efficace en étant des citoyens éclairés et critiques, moralement et socialement responsables. Elle vise à leur donner la confiance et la conviction qu'ils peuvent agir en coopération avec les autres et qu'ils peuvent avoir une influence.

## NOTRE CONCEPTION DE L'ÉDUCATION

**L'éducation recouvre tout ce qui contribue à la construction et au développement d'un être humain.** Comme le définit Pierre de Rosa « l'éducation comprend toutes les influences volontaires ou involontaires, qui peuvent s'exercer sur un individu tout au long de sa vie ».

**L'éducation est donc une combinaison d'influences diverses,** les unes volontaires, issues d'actes qui se veulent éducatifs, fruit d'une volonté d'éduquer, et involontaires, issues de l'environnement, sans intention éducative consciente.

Quelle que soit leur nature, toutes ces influences se conjuguent : **l'éducation est globale.** Au fil de la vie, toutes ces influences ne cessent de se multiplier et d'interagir : **l'éducation est donc continue.**

L'éducation permet, notamment, de transmettre les principes communs aux nouvelles générations, de conserver et de perpétuer les valeurs de toute une société. Elle contribue ainsi à l'épanouissement personnel en favorisant l'intégration sociale et professionnelle. Elle prépare à la société un homme et un citoyen qui sera en harmonie avec elle.

**L'éducation vise également à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités** (physiques, intellectuelles, morales et techniques). Ainsi, cette éducation lui permettra d'affronter sa vie personnelle, de la gérer en étant un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue.

Pour le Centre Social ESCAL, c'est au travers de l'éducation que nous pourrons bâtir les conditions de la réussite des enfants. C'est avec les enseignants, les parents, mais aussi avec les associations... que nous allons poursuivre notre travail d'éducation, dans un esprit d'ouverture et de complémentarité ! La réforme des rythmes éducatifs est venue confirmer que le Centre Social ESCAL est un acteur à part entière en matière d'éducation, aux côtés de l'école et des familles, car ses actions, complémentaires, convergent vers un seul but, celui de **préparer les jeunes générations à devenir les citoyens de demain !**

## L'EDUCATION POPULAIRE : ENTRE HISTOIRE ET CONVICTIONS

L'Education Populaire s'est nourrie des mouvements sociaux et politiques qui visaient l'accès au savoir du plus grand nombre. Héritière de la tradition communautaire républicaine, mais aussi chrétienne, elle a cherché à développer l'autonomie de la personne, à créer du sens, à promouvoir des valeurs et à regrouper les individus pour développer la vie sociale (de la coopérative ou de la mutuelle ouvrière aux mouvements de jeunesse).

**L'Education Populaire agit en dehors de la famille, de l'école ou de l'université, mais en complémentarité avec elles.** C'est l'apprentissage de la citoyenneté, avec une pratique active. C'est l'éducation de tous par tous, et tout au long de la vie.

La notion d'Education Populaire, héritée de Condorcet et des luttes pour une démocratie réelle dans notre pays, s'appuie sur des valeurs de respect et de solidarité. **L'Education Populaire a pour projet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective.** Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique.

**Elle invente, pour cela, des démarches et des méthodes originales, fondées sur la découverte par chacun(e) de ses propres potentialités, l'implication des personnes, l'entraînement à la prise de décision, la discussion organisée dans l'espace public, l'exercice de l'esprit critique.** L'Education Populaire concourt ainsi à la transformation de la société en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus peuvent être co-auteurs de leur devenir.

## NOTRE CONCEPTION DE LA FAMILLE

À l'ESCAL, nous concevons la **famille comme essentielle dans les processus d'éducation.** C'est certainement lié à notre histoire, mais surtout à l'inscription de notre action dans la politique de la branche Famille de la Sécurité Sociale. Notre conception de la famille est large. **Être une famille c'est se retrouver autour d'un foyer, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée, homoparentale,...** elle reste une famille avec quelquefois ses faiblesses, mais surtout ses richesses.

L'exercice de la parentalité ne se restreint pas à l'univers familial. Il s'inscrit dans un environnement, un contexte politique, économique, social, culturel, éducatif, en évolution, puis dans une mutation sociale plus large. Tous ces éléments impactent très fortement et inégalement les familles. Il est de notre devoir de les accompagner en reconnaissant et valorisant leurs ressources et leurs compétences, car lorsqu'il s'agit d'éducation, l'enjeu est de taille pour l'enfant, pour le parent, mais également pour la société.

# ÊTRE CENTRE SOCIAL

La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

1

Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire

L'inclusion sociale et la socialisation des personnes

3

Chaque structure de l'animation de la vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante . Ces trois finalités visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux et se réfèrent aux dimensions individuelles, collectives et sociales de tout être humain.



Les missions générales du centre social en font :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il est ouvert à toutes et tous à qui il offre un accueil, des activités et des services. Par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.



Animé par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leurs permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

## Cinq missions complémentaires aux missions générales :

### 1. Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles

**et des groupes informels ou des associations :** l'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. L'accueil est assuré à titre principal par une des personnes qualifiées, il doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

### 2. Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.

3. Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire. En raison des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés, les centres sociaux peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.
4. Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
5. Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

## UN ACTEUR RECONNU SUR LE TERRITOIRE

Les membres fondateurs de l'ESCAL ont été des précurseurs dans le choix qu'ils ont fait de confier à une association, la gestion désintéressée et participative des activités sociales du territoire. C'est ce modèle original, basé sur un pacte social partagé, qui a fait la réussite du Centre Social de Marguerittes et de la dynamique qui en résulte. Ici, familles, associations, partenaires, bénévoles, salariés, ... collaborent, dans la confiance pour le bien-être de tous !

Cette hétérogénéité des acteurs de du Centre Social ESCAL en fait sa force et son dynamisme.

L'ESCAL n'a jamais été attentiste, ou même pire, défaitiste, ... l'ESCAL a su aller de l'avant, inventer sans cesse, en s'adaptant à son environnement, au contexte, aux situations. Le Centre Social n'a jamais cessé de proposer des nouveautés, afin de répondre toujours au plus près des attentes des habitants.

Aujourd'hui, le Centre Social ESCAL est pleinement reconnu et cela est avant tout dû à la qualité de ses interventions, et à sa spécificité que d'inscrire son action, son projet, dans une approche globale.

C'est peut-être cela le secret des centres sociaux.

Souvent, les gens demandent : « *C'est quoi le modèle de centre social ?* » Force est de constater qu'il n'y en a pas. Chaque centre reste original, car il est constitué de personnes uniques qui le façonnent en fonction des réalités du quartier, de la ville ou du territoire. Il n'y a pas deux centres sociaux identiques, parce qu'il n'y a pas deux territoires identiques.

### La réalité d'un Centre Social se crée avant tout autour d'une conception singulière de l'accueil.

C'est l'accueil qui reste et doit rester la marque de fabrique, le savoir-faire, de l'ESCAL. Depuis trois décennies le Centre Social a su démontrer, souvent avant les autres, sa capacité à organiser un accueil qui réponde aux attentes des habitants et qui leur permette de trouver des solutions à leurs besoins.

1. Un accueil au sein d'un centre social ne se limite pas à des locaux, un horaire, une simple information, des services, ... ou un accompagnement technique.

2. Un accueil au sein d'un centre social constitue un ensemble, avec une prise en compte de chaque habitant, de chaque association, de chaque famille, dans sa globalité. C'est bien là tout l'enjeu de notre originalité, d'être en capacité d'accompagner chacune et chacun, afin qu'il développe l'aptitude à faire seul ! C'est dans cette démarche que l'ESCAL accompagne chacune et chacun à devenir acteur de son projet de vie !
3. L'accueil au sein d'un centre social, c'est avant tout une porte d'entrée sur la vie de la cité, une ouverture vers la citoyenneté !
4. Un accueil au sein d'un centre social, cela doit aussi se faire hors les murs, au plus près des habitants ! C'est tout le sens des démarches « d'aller vers », au travers de l'ESCAL Infos Associations, du site internet, des actions aux quatre coins de la ville et quelquefois du bassin de vie, ... l'ESCAL n'est pas figé dans un bâtiment, mais l'ESCAL existe et rayonne au-delà de ses murs.

**2025 - UNE  
PREMIÈRE ANNÉE**

# L'ÉVOLUTION JURIDIQUE **SES IMPACTS**



# LES STATUTS ACTUALISÉS

## CONCEPTS JURIDIQUES



Au regard des analyses juridiques évoquées, c'est lors du Conseil Municipal du 14 juin 2023 que le Maire a exprimé sa volonté de sécuriser, préserver et renforcer l'ESCAL, en réaffirmant son attachement à la « non-marchandisation » des politiques sociales et éducatives. Au travers de ce choix, la ville réaffirme son attachement à créer un modèle capable de préserver cette gouvernance citoyenne-là et d'associer les citoyens à la politique jeunesse que nous avons à mettre en place sur notre territoire.

A l'automne 2023, le Conseil d'Administration de l'Association a exprimé quelques conditions à la réussite de ce projet :

- le fait que tous les salariés retrouvent les mêmes conditions d'emploi et que l'équipe dispose des moyens pour développer son expertise et ses savoir-faire, sans modifier l'économie des contrats, et surtout sans paupériser leurs actions ;
- une réflexion collective sur ce projet, à partir des acquis du projet social de l'ESCAL, avec tous nos partenaires, pour obtenir une large adhésion à cette démarche ;
- le temps, en se laissant toute l'année 2024, pour bien cerner les enjeux et préparer les éléments, afin d'organiser une bascule réussie au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- la constitution d'un binôme président-directeur de l'EPA rapidement pour rassurer, dynamiser et tenir le cap, avec la définition d'une gouvernance citoyenne et collégiale ;
- le fait que la création de l'EPA ne se fasse pas dans une logique de contrainte économique et de rationalisation, mais bien dans une logique de développement, voire d'expansion sur le territoire.

Lors du CA du 06 décembre, les administrateurs ont décidé de participer activement à la création de l'EPA, au sein duquel toute l'activité portée par l'association depuis 1992 pourra se réaliser et se développer. Afin de garantir le maintien de l'unité de toute l'activité de l'association au sein de l'EPA, ainsi que le transfert de tous les personnels, en application de l'article L. 1224-3 du code du travail, afin de leur assurer une sécurité de l'emploi et un avenir.

En décembre 2023, suite aux réflexions engagées sur la forme juridique la plus adaptée pour porter ce projet socio-éducatif et les éléments comparatifs entre plusieurs modes de gestion (service municipal, régie dotée de l'autonomie financière, établissement public ou externalisation du service dans le cadre d'un marché public ou d'une délégation de service public), il ressort, au stade des premières analyses réalisées, que la forme de l'établissement public à caractère administratif (EPA), personne publique autonome contrôlée par la Commune, semble la plus adaptée pour reprendre les activités aujourd'hui exercées par l'Association ESCAL et les moyens, en ce compris notamment les personnels affectés aux dites activités.

Le 14 décembre 2023, le Conseil Municipal décidait à son tour que les réflexions sur le principe de la reprise des activités de l'Association ESCAL, et notamment l'éventuelle création d'un établissement public communal à caractère administratif qui aurait vocation à reprendre les activités et moyens de l'Association, seront poursuivies et, le cas échéant, le ou les organismes consultatifs compétents saisis.

## OBJECTIFS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL

L'**Etablissement Public Centre Social ESCAL** a pour objet la mise en œuvre du projet communal en matière d'animation de la vie sociale.

Cet Etablissement Public Centre Social ESCAL a un caractère social, culturel, éducatif et sportif. Il participe à l'animation du territoire en développant des projets participatifs, solidaires et citoyens, culturels et familiaux, tout en veillant au respect des principes d'action qui ont fondé les mouvements d'Education Populaire.

L'Etablissement Public Centre Social ESCAL assure la gestion d'un projet d'animation globale, avec pour objectifs :

- faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux ;
- encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale, au travers de la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité ;
- favoriser le vivre ensemble et le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- construire et faire vivre le projet éducatif du territoire, avec l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels les familles.

## MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL

L'Etablissement Public Centre Social ESCAL assure les missions suivantes :

- **Animation de la Vie Sociale** : animation globale et pilotage du projet social, animation de réseaux, ESCAL INFO, animation dans la vie de la Commune (Carnaval, FETE COOL, ...), ...
- **Accueil et Accès aux Droits** : Point Ressources Emplois, Point Conseil Budget, Point Relais CAF, Accès numérique, Information Jeunesse, ...
- **Actions Educatives** : Coordination PEDT et Ingénierie Educative, Animation et Coordination du CME, animations complémentaires à l'école (écoles et collège), animations du réseau éducatif, ...
- **Gestion et Organisation des Accueils Collectifs de Mineurs** : ALP élémentaires, ALSH du Mas Praden, ALSH Tita, ALSH Club Ados, Séjours de Vacances, ...
- **Actions Familles** : Animation Collective Famille, Ateliers, Sorties, Accompagnement à la Scolarité, Ludothèque, soutien à la Parentalité, ...
- **Actions Adultes-Séniors** : Ateliers, séjours, actions de prévention, prévention de la perte d'autonomie, prévention santé, ...
- **Vie associative** : domiciliation, prises d'inscriptions, mise à disposition de boîte à lettres, photocopies et reliures, encart dans l'ESCAL INFO ou le GUIDE PRATIQUE, mise à disposition de salles et/ou matériel, documentation, conseils en gestion, ...

# LE CENTRE SOCIAL EN ACTIONS

## LES ACTIONS

### Les actions du pôle Familles/Adultes/Séniors

**Les actions collectives familles** : au travers de sorties, soirées, weekend, et ateliers parents enfants, l'objectif est de favoriser les liens inter et extra familiaux.

**L'ESCALE des habitants** : il s'agit d'une offre de services spécifiques pour simplifier et faciliter les démarches numériques avec les organismes publics (France Travail, Carsat, Impôts, Préfecture, CAF, CPAM...), par un accueil de proximité adapté aux besoins des habitants du territoire au travers du développement d'actions innovantes d'accompagnement, de conseils, d'informations et d'orientations favorisant l'accès aux droits pour tous. Ouvert à l'ensemble de la population, libre et gratuit, il permet d'accéder à 12 ordinateurs avec un accès internet, à raison de 47 heures par semaine, en étant accompagné par des professionnels.

**Les actions Emploi** : diverses offres d'accompagnement sont proposées pour favoriser le retour à l'emploi, notamment l'action Agir Pour son Avenir Professionnel réservée aux bénéficiaires du RSA. Des ateliers et des rencontres avec les entreprises complètent l'offre de service.

**Les ateliers socioculturels adultes** : ces activités ont pour objectif de favoriser la rencontre et la mutualisation des échanges. Aujourd'hui il existe 7 ateliers socioculturels (Aquarelle, Peinture sur soie, Multimédia, Créativité, Artistiques, Anglais et Langue Provençale).

**Les ateliers santé séniors** : il s'agit d'ateliers hebdomadaires à destination des séniors. Mémoire et équilibre sont les disciplines proposées. Le dépistage santé ICOPE complète ce programme.

**Les ateliers de prévention séniors** : en partenariat avec différents acteurs du territoire, il s'agit de sensibiliser les séniors à diverses notions (premiers secours, arnaques, nutrition, sommeil).

**« On bouge »** : les lundis des vacances scolaires, il est proposé aux seniors une animation autour d'une activité physique et ludique adaptée en plein air.

**Soirée culture** : permettre aux séniors un accès à la culture en fonction de leurs envies (sortie aux théâtre, retransmission sur écran géant).

**La navette des séniors** : qui permet



aux séniors du territoire de se rendre hebdomadairement dans les supermarchés afin d'effectuer leurs courses et 2 fois par mois au marché de Marguerittes. Ces navettes sont conduites par des bénévoles et permettent de répondre en partie aux difficultés de mobilité de certains ainés du territoire.

**Le conseiller numérique** : organiser et animer des ateliers individuels ou collectifs dans la maîtrise de l'informatique ou accompagner les usagers dans les démarches administratives.

**Le Point Ressource Emploi (PRE)** : plateforme de services pour accompagner et soutenir les demandeurs d'emploi vers un retour à l'emploi/formation.

**Le Point Conseil Budget** : service gratuit de conseil, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

**Les Sorties mensuelles séniors** : créer du lien social grâce à la découverte de nouveaux lieux ou de nouvelles activités à la demi-journée ou à la journée.

**Le comité des séniors et des parents**: instance qui a pour missions d'identifier les besoins et attentes des usagers afin de co-construire les futurs projets.

### Les actions du pôle Enfance/Jeunesse

**L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** : au cœur du parc, le domaine du Mas Praden offre aux 3-11 ans des animations pédagogiques les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël).

**L'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP)** les animations en restauration scolaire favorisent l'apprentissage des plus jeunes par l'animation du repas. Des ateliers reposant sur les piliers du socle commun de connaissances et de compétences sont également mis en place sur les temps périscolaires.

**Séjours de Vacances** : ces séjours diversifiés tout au long de l'année favorisent l'autonomie, la découverte et la socialisation des enfants.

**Le Conseil Municipal des Enfants :** élus pour deux ans, les 29 enfants du CME se réunissent mensuellement en plusieurs commissions pour faire des propositions pour la ville de Marguerittes.

**Le Club Ados :** pendant les vacances scolaires, sous la forme d'un accueil de 8 h 30 à 18 h 30, des projets à la semaine sont proposés aux 11-15 ans.

**Point Information Jeunesse (PIJ) :** espace d'information sur les loisirs, la scolarité, les métiers.

**Club parlons-en :** groupe de parole, proposé une fois par semaine aux jeunes collégiens.

**Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) :** apprendre autrement avec l'objectif de développer la confiance en soi, l'imagination et la création individuelle et collective.

**Ludothèque :** espace convivial itinérant dédié au jeu sous toutes ses formes, entre amis, entre adultes ou en familles.

**Projet jeunes :** autour de thématiques réfléchies par les adolescents du Tita, l'objectif est de les accompagner à concrétiser leur projet au travers d'axes moraux et citoyens (devoir de mémoire, développement durable...).

**Chantier éducatif :** c'est un travail d'autofinancement d'intérêt collectif, favorisant l'éducation et la citoyenneté qui est proposé aux ados, leur permettant de bénéficier d'une bourse financière de 50 euros, à déduire sur un séjour de vacances.

**Devoirs faits :** pour les collégiens, un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs.

**A.L.S.H Tita :** il accueille les jeunes de 11 à 17 ans, 5 jours par semaine en accès libre pour favoriser les rencontres, le dialogue et l'émergence de projets.

**Promeneurs du Net :** écouter, informer, accompagner, conseiller et prévenir les jeunes sur les réseaux sociaux et les risques liés à internet.



## Les actions du pôle Associatif

**Conseil en gestion :** au travers d'un centre de documentation et des conseils de professionnels qualifiés, nous accompagnons les bénévoles associatifs aux montages de projet, aux règles comptables.

**Parution dans l'ESCAL INFO ASSOCIATIONS :** édité six fois par an, ce journal reste un formidable outil de valorisation des projets associatifs de l'ensemble du territoire.

**Parution du guide pratique :** édité 1 fois par an et distribué dès la rentrée de septembre, il recense l'ensemble des activités proposées par les associations adhérentes.

**Service reprographie :** réalisation de l'édition et du façonnage de travaux associatifs (photocopie, reliure...).

**Prêt de locaux et de matériels (sonorisation, véhicules, congélateur...)**: mise à disposition de salles (Atlantide et Activités), de matériels (tables, chaises, réfrigérateur, scène, comptoir...) et de véhicules (5 de 9 places).

**Secrétariat :** pour chaque association adhérente, des heures de secrétariat sont possibles.

**Domiciliation :** réception de courrier, siège social...

**Formation :** plusieurs fois dans l'année des formations sont proposées aux responsables associatifs (comptabilité, réseaux sociaux).

## Le site de L'ESCAL propose :

- des informations de présentation générale sur l'Escal et ses activités propres ;
- un moteur de recherche associatif, qui permet à chaque association adhérente d'avoir sa propre page internet ;
- un Portail Familles pour les inscriptions ;
- un agenda des manifestations.

## Les actions du territoire

**Programme ICOPE :** mise en place d'ateliers de dépistage précoce afin de prévenir la dépendance.

### Bus Agirc Arrco

**Matinales Itinérantes :** participation de l'ESCAL aux matinales qui ont pour but de mettre en lumière les actions menées par les différents acteurs du territoire Camargue Vidourle, de favoriser les échanges entre les acteurs et de créer un ou des événements.

**Convention ALSH :** mise en place entre l'ESCAL et les communes de Bezouce et Lédenon, cette convention permet aux enfants de ces deux communes de bénéficier des mêmes tarifs avantageux et de la même date d'inscription que les résidents de Marguerittes.

**Convention l'ESCALE des habitants :** établit une collaboration technique entre les communes partenaires et l'ESCAL afin de mettre en place un projet d'animation sociale du territoire.

**Les rencontres territoriales :** entre les membres de l'ESCAL chargés du développement des actions partenariales sur le bassin de vie, les élus et les directeurs généraux des services des communes ont été d'une importance capitale pour la co-construction d'actions axées sur la jeunesse, la vie associative et l'animation de la vie sociale sur le territoire Garrigues.

**La CTG :** L'ESCAL est partie prenante de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard et les communes du bassin de vie Garrigues. Ce partenariat est essentiel pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en faveur des habitants de ce territoire.

LES HABITANTS

# ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION



2025  
**1 ANNÉE DE PROJETS**

ENSEMBLE CONTINUONS L'AVENTURE

**ESCAL**



**UN PREMIER  
PROJET SOCIAL**

2025  
PROJET  
SOCIAL



## ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MODÈLE PARTICIPATIF, INNOVANT ET PARTAGÉ

Actions	Fait	En cours	A faire sur le 2 <sup>nd</sup> semestre	Non engagé	Objet
<b>Former tous les acteurs et faciliter leur aculturation</b>					
Réalisation de bilan de compétences pour les administrateurs, bénévoles et agents		X			
Organisation d'un séminaire de découverte et d'intégration	X				
Définition des besoins et construction d'un Plan de Formation (lien budget)		X		X	
Proposition de formations spécifiques et thématiques				X	Actions de Recenser les pratiques et les savoirs
Organisation de temps de présentation des politiques publiques liées au projet du centre social (Etat, CD30, CAF, ...)	X				
Développement de logique d'échanges de pratiques et de savoirs		X			P
<b>Créer et fédérer une équipe d'élus, de bénévoles et d'agents</b>					
Mise en place de commissions pluridisciplinaires (familles, associations, élus, agents, usagers, ...) en petit collectif		X	X		Le grand porteur, la personne et l'instance
Organisation d'une journée de cohésion (élus, bénévoles, agents, ...)				X	
Organisation de séminaires avec toutes les commissions				X	
Temps de communication pour mobiliser les bénévoles	X				
Pérennisation des valeurs de l'association au travers de l'EPA et création d'une nouvelle identité visuelle propre au Centre Social en lien avec le "bonhomme" ESCAL			X	X	
Création d'un Comité de Pilotage (Président, 1 <sup>ère</sup> Vice-présidente, 2 <sup>nd</sup> Vice-présidente, 1 élue municipale, 1 représentant Familles-Associations, Directeur, Chargé de Projet, et le cas échéant un technicien expert) pour assurer le suivi, l'organisation et la mise en place des instances, à minima avant chaque CA				X	Revoir l'instance par et un organigramme QUID
<b>Développer les réseaux de partenariats</b>					
Etablissement de la liste des partenaires, à étudier en commission pour désigner des référents (peut-être des binômes administrateurs-agents)			X	X	
Maintien du fonctionnement actuel et amélioration de celui-ci, pour que les partenaires soient conscients de la continuité	X	X			
Information régulière des partenaires sur l'évolution du statut	X				
Organisation de réunions partenariales pour présenter l'évolution	X				
Participation aux réunions des partenaires		X			
Maintien de la participation aux instances de gouvernance de l'ESCAL				X	
Recherche d'autres partenariats (ex : centre de gestion)					

Observations
<p><i>de formation pour les agents ment des formations</i></p>
<p><i>Projet Social Séminaire CA</i></p>
<p><i>un groupe n'est pas difficile de réunir les personnes et de réfléchir</i></p>
<p><i>titulé, prévoir une intervention participative avant le CA unigramme fonctionnel O du nbre de CA</i></p>

**ENSEMBLE, ACCUEILLIR ET FACILITER  
LA VIE DES FAMILLES ET DES ASSOCIATIONS**

<b>Actions</b>	<b>Fait</b>	<b>En cours</b>	<b>A faire sur le 2<sup>nd</sup> semestre</b>	<b>Non engagé</b>	<b>Observa</b>
<b>Informer et impliquer les familles et les associations</b>					
Maintien des outils ESCAL INFO, Site Internet, ... avec la mise en place d'une ligne éditoriale et d'un comité de rédaction (commission COMMUNICATION)	X				
Création d'une newsletter bimensuelle et développement d'une application spécifique				X	
Organisation de l'Assemblée des Associations pour se connaître et partager, en créant un collectif d'élus associatifs				X	Temps d'échange
Rencontres citoyennes ouvertes à tous les habitants pour prendre en compte et permettre un espace de parole par thématique, afin de permettre la réalisation d'une synthèse ayant pour but de faire émerger trois points pour co-créer un projet fédérateur				X	Objectifs à
Développement de points d'information régulier (devant les écoles, marchés, collège, ...) avec le triporteur, afin de présenter les actions et projets du Centre Social ESCAL.			X		
<b>Valoriser les logiques de parcours et les complémentarités</b>					
Au travers de la création de l'espace Ivette ROUJON, faciliter une logique de parcours des usagers et leur accompagnement				X	
Mise en place de supports de communication communs	X				
Développement de projets communs		X			
Identification du rôle et des missions d'un centre social, et des attendus spécifiques par actions en lien avec les partenaires	X				
<b>Centraliser les inscriptions aux ACM au sein de l'ESCAL</b>					
Clarification et présentation du rôle de gestionnaire et organisateur du Centre Social, comme unique interlocuteur auprès des familles	X				A éval
Création d'un GUICHET UNIQUE en présentiel pour les inscriptions (constitution du dossier Familles) et logique de réservation en ligne, au travers d'un même logiciel, avec une centralisation des infos pour les familles	X	X			A expérimenter
Etablissement d'un RI global des ACM, avec une même logique tarifaire	X				
Entretien du lien transversal avec les familles (communication, activités, soirées, ...)	X				
Développement d'une prise en charge globale des familles	X				
Etablissement d'un calendrier opérationnel de transfert pour le 1 <sup>er</sup> septembre 2025			X		

ations
es existants
préciser
uer
à la rentrée

## ENSEMBLE, DONNER VIE AU PROJET DE L'ESPACE IVETTE ROUJON

<b>Actions</b>	<b>Fait</b>	<b>En cours</b>	<b>A faire sur le 2<sup>nd</sup> semestre</b>	<b>Non engagé</b>
<b>Penser l'Accueil du Centre Social</b>				
Formation des acteurs (élus, bénévoles, administrateurs, agents, ...)		X	X	
Organisation de temps d'échanges avec les partenaires (Etat, CAF, CD30, Mairie, CCAS, ...)		X	X	
Mise en place de réunions trimestrielles avec le CCAS et le CMS				X
Organisation d'informations collectives et participatives avec les habitants (familles et associations)		X	X	
<b>Réfléchir collectivement au fonctionnements des espaces dédiés</b>				
Présentation, visualisations des plans et identification des espaces dédiés	X			
Réalisation d'un audit sur les besoins actuels en matière d'usage des locaux				
Organisation de séminaires trimestriels inter-structures (ESCAL-CCAS-CMS) : recensement des actions, projets, ... et identification des freins et leviers	X			
Mobilisation des associations locales et des collectifs existants (Comité des Séniors, Bénévoles d'ateliers, Parole de Jeunes, Comité des Parents, ...) : rencontres, questionnaires, groupes de travail, ...)	X			
Association des personnels des différentes structures à l'appropriation des espaces dédiés				X
Élaboration de fiche impact pour chaque espace				X
<b>Informer et partager le projet avec les habitants</b>				
Mobilisation de tous les outils de communication (site de la Mairie, les ECHOS, ESCAL Info, réseaux sociaux, site de l'ESCAL, ...)	X			
Organisation de réunions publiques, avec présentation dynamique des maquettes et plans de masse	X			
Réalisation d'un film de présentation	X			
Communication proactive au fil de l'eau sur les différentes étapes				X
Organisation d'un décompte pour arriver à la date d'ouverture				X
Réalisation de bandeaux mails d'informations pour les agents				X
Sensibilisation et formation des agents à être « ambassadeurs » de ce projet				X
Association des partenaires utilisateurs (CCAS/CMS) dans la démarche de compréhension par les habitants				X

Observations
<i>Important, mais temporalité à ajuster</i>
<i>Il faut travailler les espaces dédiés</i>
<i>Réactualisation des besoins qui ont évolué</i>
<i>Réalisé au moment du dépôt de PdC du Village des Solidarités</i>

STYLE OF DESIGN





## PARTIE 02

LE CENTRE SOCIAL ET SON ENVIRONNEMENT

# L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL



Née le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la Région Occitanie a redessiné les contours du territoire le plus attractif de France et a inventé une nouvelle approche de l'action publique à son échelle pour près de 6 millions d'habitants.

Avec plus de 70 000 km<sup>2</sup>, la région Occitanie est constituée de 13 départements.

La Région possède des compétences majeures sur le développement économique, l'aménagement durable du territoire et les transports. Compétences qui ont été renforcées par la loi NOTRe d'août 2015.

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 a clarifié - et renforcé - les compétences de la Région sur l'économie, l'aménagement du territoire et la mobilité interurbaine.

## Les missions de la Région



## PARTENAIRES

La Région est désormais la collectivité responsable du développement économique. Elle continue de gérer les lycées, les politiques d'apprentissage et de formation professionnelle, elle coordonne les services de l'orientation et participe au service public de l'emploi.

La Région partage avec les autres collectivités locales la compétence sur la culture, le sport, la promotion des langues régionales, l'éducation populaire et le tourisme.

À noter que la Région gère aussi depuis 2014 la grande majorité des fonds européens de développement régional pour l'emploi et l'agriculture.

### Le Conseil Régional et l'ESCAL

Dès 2010, l'ancienne Région Languedoc Roussillon et l'ESCAL avaient créé un partenariat particulier autour du projet d'Accueil Orientation Jeunesse, sortant des principes régionaux de financements des têtes de réseaux. Le redécoupage régional et la redéfinition des compétences de cette nouvelle entité ont conforté cette posture, en s'appuyant essentiellement sur les questions de la Jeunesse, mais aussi de l'Emploi et de la Formation. Ainsi, en 2021, le Conseil Régional a soutenu le Forum des Métiers et de l'Orientation proposé par l'ESCAL et l'AMAC, tout en maintenant son accompagnement aux actions jeunesse autour de la citoyenneté, de la prévention santé et de l'éducation.

L'enjeu pour l'Etablissement Centre Social ESCAL sera de conforter et de renforcer ce soutien du Conseil Régional, au travers d'un lien à réinventer.

# LE DÉPARTEMENT DU GARD : UNE NOUVELLE ORGANISATION ET UNE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE AFFIRMÉE



Le Gard fait partie de la région Occitanie. Sa superficie est de 5 853 km<sup>2</sup>. Près de la moitié de son territoire (49% ou 2 172 km<sup>2</sup>) est occupée par des surfaces boisées, un bon tiers (1 918 km<sup>2</sup>) est constitué de surfaces agricoles et 8 % du territoire représentent l'espace urbain.

Département méditerranéen, le Gard exerce un fort pouvoir d'attraction, étant classé au 4<sup>ème</sup> rang national par sa croissance démographique. En un demi-siècle, sa population a augmenté de plus de moitié.

Le Département du Gard compte 23 cantons gérés par 46 conseillers départementaux, 351 communes, 14 intercommunalités et distingue quatre centres urbains et économiques : Nîmes (sa préfecture), Alès, Le Vigan, Bagnols-sur-Cèze.

## Le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 réaffirme le département comme «chef de file» en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Selon cette loi, les départements qui en font la demande, dont le Gard, assument la gestion des actions relevant du Fonds Social Européen (FSE).

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7août2015,quiapplique désormais

le principe de spécialisation des départements et des régions, a entraîné une diminution de la liste de compétences du département. Mais celui-ci a sauvegardé certaines de ses compétences emblématiques, telles que l'action sociale, la gestion de l'aide sociale et celle des routes départementales.

La loi NOTRe confie en outre au département, conjointement avec l'État, l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services, visant à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité (art. 98 Loi NOTRe).

En 2022, le Conseil Départemental du GARD a mis en place une démarche participative, associant tous les acteurs pour définir son Schéma Départemental des Solidarités, voté par l'Assemblée délibérante le 18 novembre 2022.

Ce schéma unique des solidarités sociales 2022-2027 regroupant l'ensemble des interventions sociales de la collectivité, c'est le souhait d'avoir un référentiel et un plan d'actions qui renforcent la cohérence, la transversalité et la complémentarité des dispositifs et des services sociaux départementaux pour plus d'efficacité.

Au travers de son objectif « 5.1.1 RENFORCER LES MISSIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES DES CENTRES SOCIAUX AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES », le Conseil Départemental confirme son soutien et son attachement aux centres sociaux, comme acteurs incontestables de l'animation sociale des territoires.

## Le Conseil Départemental et l'ESCAL :

« Une réponse de proximité, inscrite sur un territoire clairement identifié, construite autour d'un projet social pensé avec et pour les habitants, en veillant aux plus fragiles, et en y associant les partenaires

associatifs et institutionnels », telles sont les priorités que le Conseil Départemental souhaite proposer et financer, en lien avec ses partenaires historiques que sont les communes et la Caisse d'Allocations Familiales qui délivre l'agrément.

Le Conseil Départemental est présent dans l'histoire de l'ESCAL depuis sa création. Cette complémentarité dans les réponses territoriales ne s'est jamais démentie. Dès les premiers temps d'existence du Centre Social, au travers de la création du Bar sans tabac et sans alcool, le TITANIC, lieu de prévention en direction des jeunes Marguerittois, puis dans la place toute particulière qu'a pris la structure dans le soutien à la vie associative locale. Au milieu des années 2000, la création du poste de Référent Famille, financé par le Conseil Départemental et la CAF va permettre au Centre Social avec ses partenaires sociaux d'aller au-devant de nos concitoyens les plus en difficulté.

Depuis 2010, Marguerittes est rattachée à l'Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion Camargue-Vidourle.

La mise en place de projets pour les jeunes marguerittois et l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens sont autant d'actions que le Conseil Départemental appuie et encourage. C'est toute la richesse et la diversité d'un centre social tel l'ESCAL que de valoriser, fédérer et partager avec ses habitants tous ces services.

Depuis 2016, dans le cadre de la mise en place de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA), le Conseil Départemental a fait le choix de s'appuyer sur le réseau des centres sociaux, pour développer les actions.

C'est la raison pour laquelle le Conseil Départemental est et restera un partenaire de l'ESCAL.

## AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE : UNE ANIMATION SOCIALE QUI SE CHERCHE

Nîmes Métropole est née en 2002, de la volonté de nombreux maires qui se sont rassemblés pour porter un projet commun.

Depuis 2002, l'Agglomération s'est agrandie, ses compétences se sont étoffées, avec toujours les mêmes ambitions : apporter de meilleurs services à ses habitants, préserver la qualité de vie, donner un nouvel élan et définir ensemble le devenir du territoire. Leurs actions ainsi fédérées ont permis la mise en œuvre de projets de développement local et de rattraper le retard pris par la dispersion des énergies d'un territoire jusqu'alors divisé. La Communauté d'Agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, regroupant 39 communes formant, un ensemble d'habitants d'un seul tenant et avec des compétences propres et définies :



Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Pour la définition et la mise en œuvre des projets, la Communauté d'Agglomération s'appuie sur ses Conseillers Communautaires, son Bureau et ses Commissions.

Nîmes Métropole a décidé de préparer son avenir en démarrant à l'automne 2017 la construction d'un projet de territoire. Véritable feuille de route en matière de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de développement économique, de politique de la ville, l'objectif était de mettre en exergue des axes de développement.

L'animation sociale des territoires est un enjeu majeur des années à venir. En effet, malgré la mise en œuvre depuis bientôt 20 ans des intercommunalités, avec le transfert de compétences et le déploiement de nouveaux services, force est de constater, que l'animation sociale et éducative des territoires, ainsi que la reconnaissance des bassins de vie n'ont pas été prises en compte, ni même intégrées, dans le projet de territoire baptisé NÎMES MÉTROPOLE 2030, qui fut validé en juillet 2018.

Pour autant, cette question de l'animation des bassins de vie, si elle veut porter tout son sens, ne pourra se faire sans les habitants et les collectivités locales, et surtout devra être intégrée dans un projet territorial plus global et cohérent à l'échelle de NÎMES MÉTROPOLE.

Au sein de l'Agglomération nîmoise, l'ensemble des compétences concernées par la Convention Territoriale Globale de la CAF est du domaine des communes (petite enfance, enfance, jeunesse, écoles, ...) pour autant le besoin d'une harmonisation et d'une coordination globale est à imaginer. Si l'intégration de l'ensemble de la compétence au sein de l'EPCI n'est sans doute pas envisageable pour du moyen terme, la mise en œuvre d'une ingénierie globale, avec une réflexion autour des bassins de vie est d'actualité, d'autant qu'elles seraient en cohérence avec les modes de vie et les pratiques des habitants.



### La zone Garrigues

Les communes de Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx, Saint-Gervazy et Serniac se situent à l'Est de Nîmes. Ces sept communes font partie de Nîmes Métropole et constituent la zone Garrigues de l'agglomération.

Ces villages travaillent ensemble depuis plusieurs années. Ils ont déjà réalisé des projets en commun (centre de

loisirs, crèche...), pour autant ce regroupement volontaire reste sans structuration juridique claire, ce qui ne permet pas de définition d'un véritable projet de territoire clair et affirmé. Si l'ESCAL, en partenariat avec les Francas, avait entrepris en 2008 un travail sur la question des loisirs des adolescents, l'absence de position cohérente a freiné, puis remis totalement en cause cette volonté d'harmoniser les pratiques et mutualiser les moyens.

Pour autant, dès 2006 avec la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole (MDENM), la Mission Locale Jeune d'Agglomération, le Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE), l'ESCAL a conventionné avec celles-ci sur la question de l'insertion et l'emploi, à travers son Point Ressource Emploi.

Malgré la disparition de la MDENM en 2015 et du PLIE en 2016, le PRE est aujourd'hui reconnu par les Maires de ces communes du secteur de Marguerittes comme Relais Unique d'Information et de Conseil pour accompagner les demandeurs d'emploi sur le territoire. Le PRE réaffirme avec ses communes partenaires, son engagement et sa volonté de construire des projets participatifs, de renforcer ses actions, d'optimiser le partenariat et le rendre efficient.

Dès 2017, autour de la question de la Prévention de la Perte d'Autonomie, un travail partenarial s'est amplifié entre les communes du bassin et l'ESCAL, entraînant le retour de Lédenon dans le conventionnement en 2020.

Cette dynamique territoriale, concrétisée par la signature de la convention pluriannuelle l'ESCALE des Habitants, renouvelée au 1<sup>er</sup> janvier 2022, est un appui à la création d'un nouveau partenariat à inventer.

Comme nous l'avons vu en page 26, dans le cadre du Projet Social 2022-2025 l'association a développé toute une série d'actions, associant les élus du territoire afin de constituer une démarche d'animation de la vie sociale sur le territoire Garrigues.

## LA VILLE DE MARGUERITTES :

Enfin, Marguerittes se distingue comme la principale aire d'attractivité de l'ESCAL, avec 70 % de ses usagers provenant de la commune. Cette dynamique s'explique en grande partie par les efforts continus des municipalités successives, qui ont, depuis plus de 30 ans, mis en place une politique socio-éducative ambitieuse. Au cœur de cette démarche, le centre social associatif ESCAL joue un rôle central, devenant un pilier essentiel dans la mise en œuvre des actions et initiatives locales.

Le renouvellement municipal de 2020 a marqué un tournant important. Ce changement a non seulement perturbé les habitudes et fonctionnements établis, mais il a aussi réaffirmé l'importance du partenariat unique qui lie l'ESCAL à la ville de Marguerittes. Ce partenariat, qui se distingue par sa solidité et son caractère innovant, permet à l'ESCAL de continuer à jouer un rôle crucial

dans la structuration et l'animation de la vie locale.

L'ESCAL s'illustre également par son engagement dans l'animation de la vie locale, en lien étroit avec les Offices Municipaux, les établissements éducatifs (écoles, collège), et le tissu associatif local. Il est ainsi devenu un acteur incontournable de la vie citoyenne, contribuant activement à la mise en œuvre de nombreuses actions de politiques publiques dans la ville. Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la culture, du sport ou du social, l'ESCAL s'efforce de répondre aux besoins des habitants de Marguerittes, tout en renforçant la cohésion sociale et en promouvant les valeurs de solidarité et de citoyenneté.

En somme, l'ESCAL ne se contente pas d'être un simple acteur parmi d'autres dans le paysage local; il est un véritable moteur de la vie de la cité, participant activement à son développement et à son dynamisme. Grâce à une collaboration étroite avec la municipalité et les divers acteurs locaux, l'ESCAL contribue à faire de Marguerittes une commune où il fait bon vivre, où les initiatives citoyennes sont encouragées et où chacun trouve sa place dans un cadre de vie enrichissant et solidaire.



# LES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

LES ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES SONT ISSUS DU TRAVAIL RÉALISÉ NOTAMMENT DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC CTC.

## DONNÉES INSEE

### Population globale

En 2021, les communes recensaient les populations suivantes :

Bezouce :	2 328
Cabrières :	1 746
Lédenon :	1 658
Marguerittes :	8 467
Poulx :	4 237
Saint-Gervasy :	1 994
Sernhac :	1 794
<b>Total bassin de vie :</b>	<b>22 224</b>
Département :	756 543

Pris dans son ensemble, le bassin de vie n'est pas marqué par une forte croissance démographique (+1,01 % entre 2014 et 2021 sur l'ensemble du territoire). Cette évolution est très semblable à celle du département. Ce constat est le même pour les communes du bassin ; chacune restant stable ou en légère baisse, notamment pour la commune de Marguerittes.

### Pyramide des âges

En 2020, le bassin de vie était habité par :

- 3 520 personnes entre 0 et 14 ans
- 3 054 personnes entre 15 et 29 ans
- 3 551 personnes entre 30 et 44 ans
- 4 465 personnes entre 45 et 59 ans
- 4 023 personnes entre 60 et 74 ans
- 1 866 personnes de 75 ans et plus, dont 186 personnes de 90 ans et plus.

La population du bassin de vie se répartit de manière relativement équilibrée sur les différentes tranches d'âges. Cependant, on note une augmentation des seniors.

Les plus de 60 ans et 75 ans sont proportionnellement plus nombreux sur les communes de Marguerittes (33%), Poulx (28%) et Bezouce (30%). À l'inverse, Sernhac

## DONNÉES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(22%), Lédenon (14%) et Saint-Gervasy (22%) se placent en deçà. Le taux de personnes âgées dans le Gard représente 30% alors qu'il est de 26% au niveau national.

### La moyenne d'âge

Avec une moyenne d'âge de 41,6 ans, proche de la moyenne régionale, la population gardoise est plus âgée que celle de la l'agglomération Nîmes Métropole (40,1 ans). Concernant les communes du bassin, on peut faire le même constat (en moyenne 42 ans) ; seule Marguerittes a le taux moyen le plus élevé (45 ans). À l'inverse, Sernhac se détache du lot avec une moyenne proche de l'agglomération (39 ans).

### Projections démographiques

L'INSEE élabore, sur la base des derniers recensements, des scénarios de projections de population pour la France, fruit d'une combinaison d'hypothèses sur les trois composantes de l'évolution du nombre d'habitants : fécondité, mortalité et migrations. Le scénario central projette pour 2070 une augmentation de +14% de la population globale par rapport à 2017. L'institut estime que les naissances vont augmenter de +3%. L'espérance de vie à la naissance passerait de 85,8 ans à 93 ans pour les femmes, et de 79,8 ans à 90,1 ans pour les hommes.

Ces chiffres sont à manier avec précaution dans la mesure où, non seulement, ils ne sont que spéculatifs, mais en plus, ils ne traduisent qu'une hypothèse parmi beaucoup d'autres. Il est également difficile d'estimer à quel point ces projections sont valables pour différents types de territoires, tant les dynamiques peuvent varier.

Appliquée telle quelle au bassin de vie, la projection pour 2030 envisage une population tel que :

• Bezouce :	2 621
• Cabrières :	1 850
• Ledenon :	1 774
• Marguerittes :	9 788
• Poulx :	4 484
• Saint-Gervasy :	2 165
• Sernhac :	2 001
<b>Total bassin de vie :</b>	<b>24 682</b>

Département : 848 363

### Nombre de logements (données 2021)

Les communes du bassin recensent le nombre de logements suivants :

- Bezouce 1116 dont 1037 en résidence principale
- Cabrières 783 dont 717 en résidence principale
- Ledenon 764 dont 682 en résidence principale
- Marguerittes 4028 dont 3746 en résidence principale
- Poulx 1871 dont 1758 en résidence principale
- Saint Gervasy 855 dont 811 en résidence principale
- Sernhac 920 dont 755 en résidence principale

### Le bassin de vie dénombre 10 337 logements.

Le Gard dénombre 441 086 logements et l'Agglomération de Nîmes Métropole 136 078.

### Les logements sociaux

Pour cause de carence en logements sociaux, certaines communes du bassin ont été, en 2024, pénalisées financièrement pour répondre aux objectifs de la loi SRU. La commune de Marguerittes dispose actuellement de 300 logements sociaux et il en manque 693 pour remplir les obligations de la loi, fixées par période triennale. C'est également le cas de Poulx qui est déficitaire. Le taux d'effort en logement social est plus élevé dans les

communes SRU (40%) que dans les villages de moins de 1500 habitants (30%).

Avec une croissance démographique de 0,75 % par an, on estime le besoin en logements à 1545 par an pour l'agglomération de Nîmes Métropole.

Les objectifs de construction à l'horizon 2025 :

- Bezouce	72
- Cabrières	51
- Ledenon	29
- Marguerittes	570
- Poulx	146
- Saint Gervasy	59
- Sernhac	36

## ALLOCATAIRES CAF

### Les bénéficiaires

En 2024, le Gard est classé sixième département le plus pauvre de France. Autour de 160 000 personnes bénéficient d'une allocation versée par la Caisse d'Allocations Familiales. Ils sont notamment 30 000 ménages à percevoir le RSA.

Lors du recensement, au 31 décembre 2022, l'ensemble du bassin de vie compte 3 773 allocataires (foyers allocataires), toutes prestations confondues. Les communes qui en dénombrent le plus sont Marguerittes (1 558) suivies de Poulx (548) et Bezouce (405). L'ensemble des allocataires représentent environ 20 % de la population du bassin de vie. C'est à Poulx qu'ils sont proportionnellement moins nombreux (12,90%).

En moyenne, sur le bassin de vie, 8,58 % des foyers bénéficiaires des prestations sociales ont des enfants. Le taux de bénéficiaires du RSA représente 2,25 % ; ce qui est peu par rapport à la moyenne départementale (18%).



# LES DONNÉES SOCIALES

## DONNÉES SOCIALES



### STRUCTURES FAMILIALES

#### La composition des ménages

Selon les statistiques 2020, le bassin de vie compte 2,8 fois plus de couples avec enfants (40,80 %) que de familles monoparentales (11,70 %). Cependant à Marguerittes, le taux de familles monoparentales atteint les 20 %.

Depuis 2010, on constate une diminution de la taille des ménages, passant de 2,5 à 2,2 personnes.

Le taux de représentation des familles vivant seules atteint en moyenne 40 % pour les personnes âgées de plus de 80 ans. Bezouce (45 %), Saint-Gervasy (48 %) et Sernhac (55 %) sont les communes où le taux de représentativité est le plus élevé.

Une interrogation se pose sur le bien-vivre des personnes âgées qui souhaitent rester au sein de leur domicile en

toute autonomie.

#### Le taux de pauvreté

En 2024, le département du Gard se fragilise et est le plus pauvre en terme de niveau de vie de la région Occitanie. Il se place au quatrième rang national. Le revenu médian est de 1 728 euros contre 1 785 euros en région et 1 867 euros en France. 19,40 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté.

Concernant les communes du bassin, on constate qu'en fonction de la tranche d'âge, ce seuil de pauvreté diffère. Les trentenaires sont les plus touchés avec une moyenne de 15 %.

### ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Toutes les communes du bassin de vie appartiennent à la Zone d'emploi de Nîmes telle que définie par l'INSEE. « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016. »

#### La population générale

En 2020, 18,14 % de la population du bassin de vie de 15 ans et plus ne dispose d aucun diplôme ou certificat d'études primaires.

Cette moyenne atteint même les 22 % pour la commune de Marguerittes. Pour 26,40 % de la population de 15 ans ou plus, le diplôme le plus élevé est le CAP/BEP. Comparé à 2009, cette tranche a augmenté. La plus forte progression concerne les diplômés de l'enseignement supérieur (BAC +2 et +) avec un taux moyen de 30,80 %. Poulx est la ville où les diplômés sont le plus représentés avec un taux de 41 %. Comparé à 2009, on note une augmentation d'environ 8 %. Ces statistiques, dans leur détail, sont assez proches de celles observées sur le département. Les non diplômés représentent 22,20 %, les CAP/BEP 25 %, et ceux de l'enseignement supérieur 28 %.

Le taux d'activité est défini par l'INSEE comme le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population. Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

Sur l'ensemble du bassin de vie, l'ensemble du taux d'activité représente 76,55 %. Le taux d'activité des femmes est de 65,81 % et celui des hommes est de 70,01 %. L'ensemble du taux d'activité est supérieur à celui du Gard (71,90 %). Par contre, le taux d'activité par sexe diffère (68,80 % pour les femmes et 75,10 % pour les hommes).

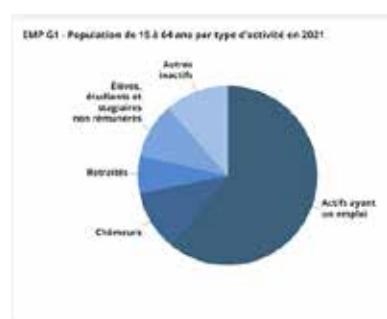
### Caractéristiques de l'emploi

La répartition des emplois par catégories socioprofessionnelles diffère selon le sexe; ainsi les femmes occupent plus que les hommes des emplois peu qualifiés pour 22 % d'entre elles en 2021 contre 13,40 % des hommes. Ces données sont nationales.

Concernant notre bassin de vie, 75,8 % des personnes sont salariées dont 27,40 % des femmes travaillant à temps partiel contre 7,24 % pour les

hommes.

Environ 75 % des personnes travaillent en dehors de leur zone de résidence.



### Taux de chômage (au sens du recensement)

Le taux de chômage, en 2024, dans le Gard atteint 10 %. Une situation qui touche plus spécifiquement les jeunes (17 %), les séniors (30 %) et les personnes vulnérables.

Concernant notre bassin de vie, le taux recensé en 2021 est de :

- Bezouce	4,8 %
- Cabrières	5,8 %
- Lédenon	5,3 %
- Marguerittes	5,1 %
- Poulx	4,9 %
- Saint-Gervasy	6,2 %
- Sernhac	5,4 %

Ces données sont quasiment de moitié inférieures à celles du Gard.

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

D'après l'INSEE au 1er janvier 2020, les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent 20,50 % de la population, contre 20,10 % un an auparavant et 19,70 % deux ans auparavant.

En France, nous pouvons constater une inégalité dans le vieillissement de la population en fonction du territoire. Une population proportionnellement plus âgée dans les espaces ruraux et sur les littoraux. Le vieillissement de la population pose de réels enjeux tels que : la prise en charge de la dépendance, l'isolement et la précarité financière et sociale des séniors du territoire.

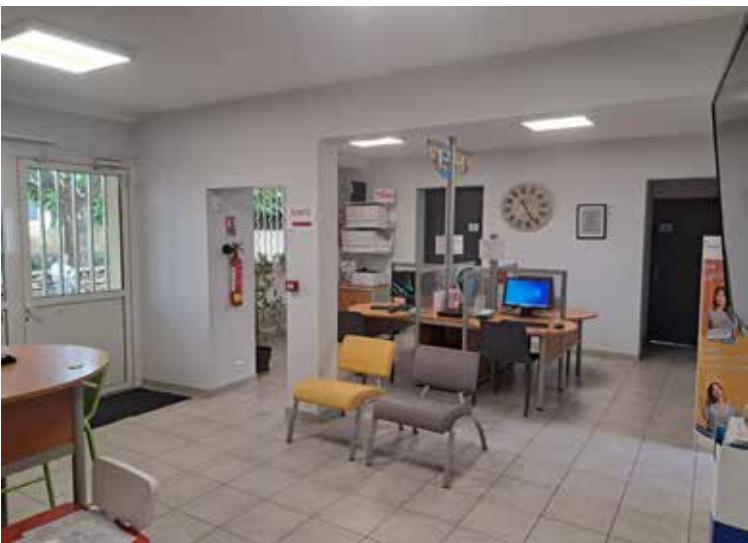
Concernant l'Occitanie, toujours selon l'INSEE, le nombre de seniors dépendants augmenterait de 60 % d'ici 2040. En particulier, dans les départements du Gard, de la Haute-Garonne et de l'Hérault qui seraient confrontés à une forte hausse du nombre de personnes âgées dépendantes, notamment à domicile.

Pour donner suite à ces différents enjeux des actions sont mises en place afin d'améliorer les conditions de vie de la population vieillissante avec notamment des alternatives permettant aux séniors d'avoir un maintien à domicile.



# LES LOCAUX DU SIEGE SOCIAL

## LES LOCAUX



## L'ESCALE DES HABITANTS :

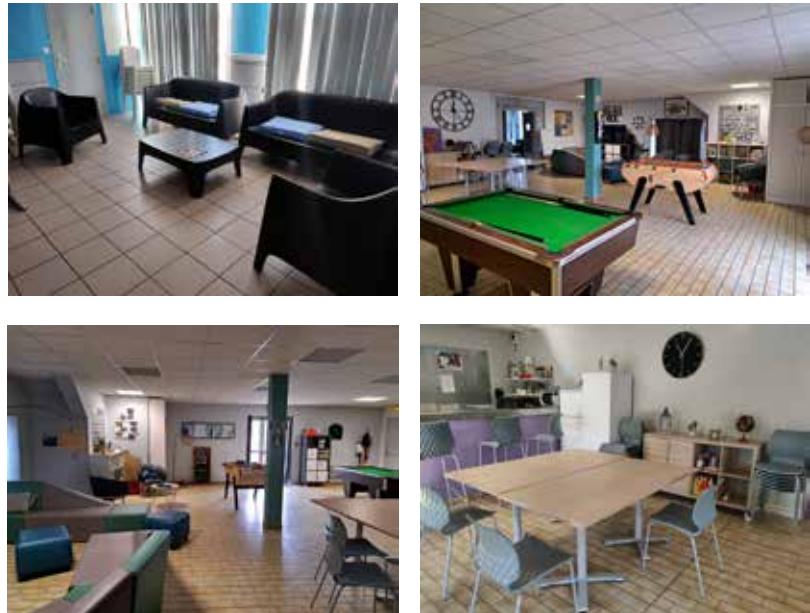
C'est un lieu construit avec et pour les habitants afin de :

- Simplifier et faciliter leurs démarches avec les organismes publics ;
- Organiser une complémentarité d'intervention entre les différents services offerts sur la commune et nos partenaires institutionnels ;
- Lutter et agir contre la fracture numérique avec l'accès à 12 ordinateurs en libre-service ;
- Soutenir et lutter contre la fracture sociale, en proposant des professionnels «écrivains publics» dans la compréhension et la rédaction de courriers et/ou dossiers administratifs ;
- Organiser des rencontres/débats avec nos partenaires sur diverses thématiques ;
- Favoriser l'échange et maintenir le lien social.

## ► LE TITA :

C'est un espace aménagé en accueil jeunes, équipé d'un bar sans alcool et sans tabac, d'un billard, d'un baby-foot, d'un réfrigérateur et d'un congélateur, d'un espace multimédia équipé de 4 ordinateurs, de 4 tables et 12 chaises, d'une ludothèque. En 2020 suite à un financement de la CAF dans le cadre du Fonds Publics et Territoires, l'espace a été repensé et rénové par les jeunes (achat de nouveaux mobiliers, décorations, peinture...)

Cet espace accueille également le PIJ (Point Information Jeunesse).



## ◀ LA SALLE D'ACTIVITÉ DE L'ESCAL :

Elle dispose d'une chambre froide économique et répondant aux normes HACCP, d'un four avec plaque à induction, d'un vidéoprojecteur HD avec un écran de projection motorisé, d'un congélateur et un lave-vaiselle professionnels.

## ◀ LA SALLE ATLANTIDE :

Cette salle dispose de 20 tables et 150 chaises renouvelées et en conformité avec la réglementation.

## LES AUTRES ESPACES DE TRAVAIL : ▶

Les locaux techniques du centre socioculturel sont répartis en différents lieux, ils sont équipés d'étagères ou de cantines de rangement.

Depuis 2020, une pièce de l'accueil a été réaménagée en local de stockage du matériel administratif, cette pièce nous permet également de stocker le matériel audio et vidéo pour les différentes manifestations auxquelles participe l'ESCAL.

Nous possédons aussi un bungalow en fond de cour pour entreposer du matériel. Cependant ce n'est pas suffisant.

Une salle de réunion équipée en WIFI, nommée «salle Arènes» est mise à disposition des ateliers CLAS, et aussi des associations adhérentes pour l'organisation de petites réunions.



# LES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE SOCIAL

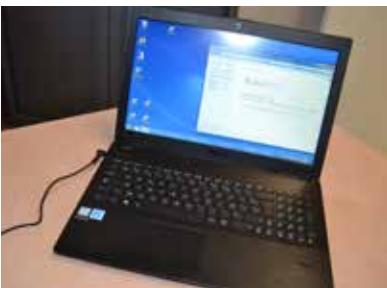
## LES ÉQUIPEMENTS

### LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES :

L'ESCAL est doté d'un serveur de domaine afin de rationaliser le travail informatique et pour stocker, partager et gérer les données des utilisateurs. Le parc informatique se monte à 28 ordinateurs (4 pour les activités multimédia, 12 pour l'accueil des habitants et 10 pour les salariés) équipés de Windows et de 2 MAC pour la PAO en particulier la réalisation de l'ESCAL Info Associations.

Depuis 2015, chaque salarié permanent dispose d'un ordinateur portable avec accès à distance et d'un téléphone portable professionnel équipé de plus de 50Go de DATA, en lien avec le serveur de données, chaque salarié peut ainsi télétravailler comme ce fut le cas lors de la crise liée au COVID-19.

En 2021, un nouveau serveur de domaine plus performant a été mis en place, accompagné d'un contrat de maintenance avec une société informatique Nîmoise.



### LES VÉHICULES :

3 minibus 9 places, 1 minibus réformé en transport de marchandises, 1 véhicule de service Kangoo et en 2024, 2 nouveaux véhicules 8 places sont venus renforcer la flotte en partie financés par la CAF dans le cadre du Fonds Publics et Territoires.





## L'ÉQUIPEMENT ADMINISTRATIF :

L'ESCAL possède deux photocopieurs couleur en réseau, un photocopieur sur l'accueil de Loisirs de PRADEN, une imprimante dédiée aux usagers de la plateforme d'accueil, une plastifieuse, massicots pour tirage et façonnage en grand nombre de documents de communication.

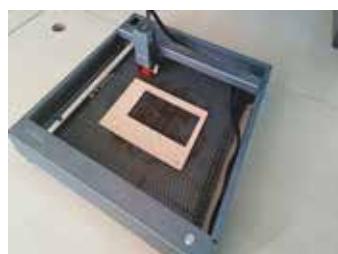
## ► LES ÉQUIPEMENTS MULTIMÉDIA :

L'ESCAL possède 13 tablettes pour le public, elles sont disponibles pour des stages nouvelles technologies.

2 caméras haute définition, 1 caméra connectée ainsi que du matériel de montage viennent renforcer notre capacité à réaliser des VISIO et des montages de qualité.

En 2023, une imprimante 3D et une graveuse ont élargis notre capacité de création.

Enfin en 2024, une drone HD va nous permettre de réaliser des prises de vues inédites



## ▲ LES ÉQUIPEMENTS DIVERS :

L'ESCAL dispose également de matériel de camping pour les séjours enfants et jeunes, d'une alarme vol, de matériel d'éclairage (spots, halogènes et projecteurs), de matériel pour l'organisation de festivités (comptoirs, friteuses, barbecues, sono de 300W avec différents lecteurs de média, micros).

En 2021, afin de répondre aux besoins liés au développement des tutoriels et des visios, l'ESCAL a fait l'acquisition d'un nouveau jeu d'éclairages de studio, ainsi qu'un système de conférence audio en col de cygne permettant la connexion de plus de 17 participants.

# LES LIEUX D'INTERVENTION

LE TRAVAIL DU CENTRE SOCIAL NE SE LIMITÉ PAS À SON SIÈGE SOCIAL, D'AUTRES ACTIONS SONT MENÉES DANS DIFFÉRENTS ESPACES APPARTENANT À LA VILLE DE MARGUERITTES.



**▲ ALP PEYROUSE** : L'école est équipée de matériels pédagogiques pour les activités manuelles, sportives, d'expressions..., d'une salle d'activité, d'un préau, d'une cour et d'une BCD.



**▲ ALP DE MARCIEU** dispose de divers lieux où les activités peuvent se dérouler. Outre les trois cours et trois préaux, la répartition des activités se fait entre les espaces suivants : deux salles de classe (entièrement dédiées aux activités), deux salles d'activités manuelles, une salle informatique, ainsi d'une salle d'accueil dédiée qui a été réaménagée en 2022 par la ville grâce à un soutien de la CAF.

## LES LIEUX

### PRADEN

Aménagé en accueil de loisirs enfants, équipé de matériel pédagogique pour les activités manuelles, sportives, d'expression,... d'un réfrigérateur et d'un congélateur, d'espaces extérieurs multiples, de trois salles à manger, d'une salle de motricité, d'une salle polyvalente, de quatre salles d'activité, de deux blocs sanitaires, d'un bureau direction, d'une sonorisation. Depuis la crise sanitaire, la serre est mise à disposition pour permettre le non-brassage des publics.

## LA MÉDIATHÈQUE ➤

Partenaire de la médiathèque depuis sa création, nous intervenons le mercredi et le samedi dans le cadre de la ludothèque LUDO L'ESCARBOT, avec ses 300 jeux à disposition des petits et grands.



## LE STUDIO MUNICIPAL ➤

Le Studio Communal de Répétition, sous la responsabilité d'un musicien formateur, accueille des groupes de jeunes dans le cadre d'activités chants et musiques. C'est un de nos partenaires privilégiés pour le Festival de Musiques Actuelles.



## ◀ LE COLLÉGE LOU CASTELLAS

Devoirs-Faits, Club Parlons-en, permanence dans la cour, participation au CVC, fête du collège ou encore organisation du bal du collège sans oublier les nombreux projets en lien avec le corps enseignant...

## LES AUTRES LIEUX ▼



Salle Louis Picard



Mini-golf



Terrain de Tennis



Les Arènes



Plaine aux alentours



Plaine aux alentours

# LES MOYENS DE COMMUNICATION

A PARTIR DES OUTILS DE COMMUNICATION EXISTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION, STRUCTURE AUTONOME L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL, VA DEVOIR IMAGINER ET CRÉER SA PROPRE IDENTITÉ VISUELLE ET STRATÉGIE DE COMMUNICATION, INDÉPENDAMMENT DE LA VILLE DE MARGUERITTES

## LES SUPPORTS PAPIERS :

### L'Escal Infos Associations :

Édité à 8 000 exemplaires, six fois par an, l'ESCAL INFOS ASSOCIATIONS reste le principal vecteur de communication et de valorisation du centre social, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du territoire Garrigues (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes et Saint-Gervasy).

Sous forme de bimestriel, cet outil contribue au rayonnement du centre social et permet à toutes les associations du bassin de vie de faire connaître leurs projets et actions.



### Mes Grandes Vacances

Après une première édition en 2019, le bullet « Mes Grandes Vacances » a été remis au goût du jour en 2021 avec une version plus moderne et surtout intergénérationnelle s'adressant à l'ensemble de la population du territoire.

Ludique et complet, il permet d'un coup d'œil de savoir ce qu'il se passe sur la commune durant la saison estivale !

## LA COMMUNICATION

### Les Plaquettes Familles et Animations :

Chaque trimestre, en lien avec le collectif famille, un programme d'animation à destination des familles est distribué dans nos différents lieux d'accueil et partenaires.

De nombreuses autres plaquettes sont distribuées régulièrement aux familles de la ville comme par exemple le programme des activités pour les vacances scolaires, ou encore les activités éducatives d'accompagnement à la scolarité CLAS...

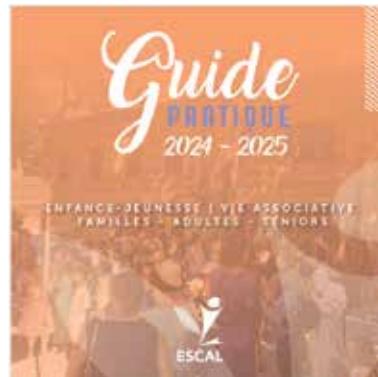


### Le Guide Pratique :

Publié à 4 200 exemplaires, il a permis, aux habitants, depuis sa création en septembre 2014, de découvrir ou redécouvrir la richesse de la vie associative locale.

Le guide pratique fait la part belle à la vie associative locale avec près de 70 associations et 1600 bénévoles impliqués.

Ce document se veut être l'illustration de la dynamique partenariale qui existe à Marguerittes pour apporter des réponses aux besoins du quotidien des habitants.



## LES OUTILS DÉMATÉRIALISÉS :

### Le site internet :

Les utilisateurs peuvent y retrouver toutes les actions de l'ESCAL classées par pôles d'activité ;



- un espace d'actualités à la une ;
- un agenda pour connaître les événements et actions proposés par l'ESCAL, les associations adhérentes et les partenaires ;
- un espace pour les associations adhérentes leur permettant de se faire connaître et de partager des informations au plus grand nombre ;
- un espace ressources permettant de consulter et télécharger toutes les publications (Projets Sociaux, EIA, Programme d'activités, ...);
- un accès direct à l'espace famille INOé.

### Facebook :

Avoir une page Facebook est quasiment indispensable pour une association qui se veut dans l'air du temps !

Depuis plus de 13 ans, l'ESCAL possède sa propre page avec plus de 4900 personnes qui nous

suivent et réagissent à notre actualité et nos publications.

La page Facebook de l'ESCAL en lien avec le Site Internet se veut réactive et proche des habitants.

Elle permet ainsi de rester présent auprès des adhérents du centre et les solliciter.

### Instagram :



L'ESCAL possède son compte Instagram, qui permet de partager des photos et de courtes vidéos. Nos adhérents, nos «Followers» sont plutôt des jeunes qui suivent l'actualité du pôle enfance-jeunesse. Depuis 2020, l'arrivée d'une nouvelle animatrice jeunesse a permis de faire vivre quotidiennement ce réseau social.



### Ammy :

Ammy est un réseau social solidaire et éthique, simple à utiliser qui a été mis en place pour et avec les séniors fréquentant le centre socioculturel. 15 personnes ont reçu la formation à ce nouveau réseau qui se veut être proche des personnes. Les informations concernant l'ESCAL y sont relayées !

## LES AUTRES SUPPORTS :

### L'affichage dans nos locaux :

Dans nos locaux nous pouvons trouver 5 panneaux d'affichage, des kakémonos, des revues en libre-service, un kiosque pour le magazine «Vie de Famille» de la CAF...



### Les supports municipaux :

Régulièrement, les actions du centre socioculturel sont présentées dans les différents supports de communication mis à disposition par la ville :

- les bulletins municipaux pour présenter le bilan de des actions passées ;
- le panneau lumineux, en fonction des besoins. Celui-ci est sans nul doute à utiliser davantage.

### Les médias locaux :

Régulièrement, les actions du centre socioculturel sont diffusées au travers des médias locaux, principalement l'hebdomadaire MIDI LIBRE, dont le blog est très suivi.

#### Marguerites Le centre social Escal a organisé un séjour neige pour les jeunes



Le centre social Escal a organisé un séjour neige pour les jeunes. Le séjour a eu lieu du 21 au 25 février 2023. Les jeunes ont passé une semaine dans les Alpes, entre Chamonix et Courmayeur. Ils ont participé à diverses activités comme la randonnée, le ski de fond, la luge, le bobsleigh, le parapente et la visite de la grotte de l'Or des Fées. Ils ont également profité de moments de détente et de convivialité. Le séjour a été un succès, avec de nombreux moments de partage et de plaisir. Les jeunes ont pu découvrir de nouveaux horizons et renforcer leurs liens sociaux. Ils ont également pu apprendre de nouvelles compétences et développer leur confiance en eux. Le séjour a été une expérience mémorable pour tous les participants.

# LA PLACE ET LA MOBILISATION

# DES BÉNÉVOLES

DEPUIS SA CRÉATION LA FORCE DE L'ESCAL REPOSE SUR L'ENGAGEMENT DE SES NOMBREUX BÉNÉVOLES.  
Ils font partie intégrante de la gouvernance et de l'évaluation du projet social.



## Qu'est-ce que le bénévolat ?

Être bénévole, c'est exercer volontairement une activité non rémunérée pour le compte d'une structure, d'un organisme ou d'un projet. Les bénévoles investissent donc leur temps libre et leurs compétences dans des missions ponctuelles ou régulières.

Tout au long de ces trois dernières décennies de fonctionnement, de nombreux bénévoles se sont investis au sein de l'ESCAL que ce soit de manière ponctuelle lors d'évènements festifs (Carnaval, Fabuleux Noël, ...), de manière régulière comme lors d'encadrement d'ateliers (ateliers adultes/séniors, ...) ou encore un investissement impliquant des responsabilités employeurs comme, par exemple, les membres du Bureau. Chacun à son niveau, s'est engagé dans la mise en œuvre du projet envers les habitants et a su faire évoluer et briller l'ESCAL et ainsi contribuer à le rendre tel qu'il est aujourd'hui.

En moyenne, 45 bénévoles se sont impliqués chaque année.

Une telle contribution humaine des bénévoles reste indéniablement une ressource pour le Centre Social ESCAL et le changement de statut à venir, comme tout changement, peut entraîner des réserves de leur part.

Il est de notre responsabilité d'identifier les leviers permettant de continuer à mobiliser.

L'ESCAL va devoir innover, se réinventer mais doit conserver l'une de ses plus grandes forces : le bénévolat.

## Alors pourquoi devient-on bénévole à l'ESCAL ?

Les bénévoles s'engagent au sein du Centre Social pour mettre leurs compétences au service d'un projet, transmettre leurs valeurs, rompre l'isolement, renforcer des liens sociaux puis aussi parce qu'ils adhèrent au projet et s'y reconnaissent.

## LES BÉNÉVOLES

## Alors comment maintenir le bénévolat au sein de l'Etablissement Centre Social ESCAL ?

Il est important de rappeler que c'est la vie de toute structure que de voir partir des bénévoles et de nouveau qui prennent la relève. Il est donc nécessaire que toute personne souhaitant s'investir puisse trouver sa place dans la nouvelle structure à construire ensemble. Une place qui pourra être régulière (ateliers, ...) une place qui pourra être ponctuelle (évenementiels) ou une place dans la gouvernance du futur ESCAL.

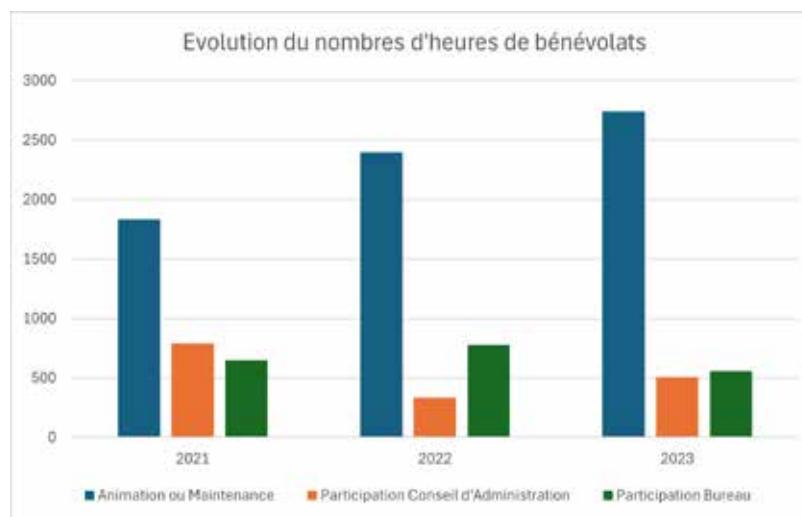
En effet, jusqu'à présent la gouvernance était composée d'une majorité de bénévoles (24 sur 32 membres au sein du Conseil d'Administration), une réflexion est à mener pour trouver une nouvelle gouvernance puisque seulement 9 bénévoles feront partie du Conseil d'Administration du nouvel Etablissement sur 21 membres. Ces 9 bénévoles sont issus du Bureau de l'Association ESCAL.

Une autre réflexion doit être menée afin d'intégrer les bénévoles impliqués jusqu'alors au sein du CA, dans les différents projets, pour faire en sorte que leur action puisse se poursuivre dans la nouvelle structure.

Ce changement de statut engendre des interrogations pour certains d'entre eux, qui, au travers d'un nouveau statut public, ne souhaitent pas voir leur engagement désinteressé remis en question. Ainsi, il sera nécessaire d'inventer de nouvelles manières de leur permettre de s'investir et d'agir concrètement et sur le fond du projet au travers des groupes de travail, des différents comités, des séminaires, ... Il va de soi que les modes d'implication des bénévoles au sein de l'ESCAL ne sont pas exhaustifs et que d'autres formes de mobilisations peuvent voir le jour. « A nous d'inventer le bénévolat qui nous correspond ».

Si les craintes et les réserves des bénévoles doivent être entendues et non minimisées, il est essentiel de présenter les forces et les avantages du nouveau statut, à savoir l'innovation et une nouvelle réflexion sur nos actions, faire émerger de nouveaux besoins, ou encore permettre l'arrivée de nouvelles personnes prêtes à s'investir et œuvrer dans ce nouveau projet social.

Il est donc du ressort de tous de faire en sorte que la bascule se passe en douceur et dans la bienveillance. Le rôle des équipes sera primordial pour impulser une nouvelle dynamique et atténuer les craintes.



## POUVOIR D'AGIR

**Au travers de l'AGIR ENSEMBLE, le projet social 2017-2021 est venu réaffirmer cette notion centrale qu'est le «pouvoir d'agir».** Le centre social a bien pour ambition de permettre à chacune et chacun d'avoir le pouvoir d'agir, c'est-à-dire de réunir les ressources individuelles et collectives à l'accomplissement d'une action envisagée. Ainsi, il est nécessaire d'agir sur les obstacles d'ordre personnel (individuels), mais aussi structurel (collectifs), afin d'obtenir la transformation sociale envisagée.

**Pour LE BOSSE, le pouvoir d'agir est un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient.**

**Le développement du pouvoir d'agir vise trois niveaux d'objectifs :** individuels (favoriser sa propre autonomie), sociaux (développer la capacité collective d'actions) et politiques (mobiliser l'organisation jusqu'à une transformation de la société vers plus de justice sociale).

# UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU COEUR DU PROJET

# LES AGENTS

La création de ce nouvel établissement aura un impact important sur la gestion des équipes de salariés, puisque l'ensemble du personnel salarié de l'association intégrera l'établissement en tant que contractuel de la Fonction Publique Territoriale, avec un changement de statut, et les agents municipaux agissant au sein des ALP, seront mis à disposition de l'Etablissement.

**Comme le Maire / Président de l'EPA s'y est engagé, cette évolution ne remettra pas en cause les acquis, puisque l'ensemble des éléments inscrits dans la convention collective seront repris dans les contrats qui seront proposés et que les agents Mairie conserveront leurs acquis dans le cadre de la Mise à Disposition.**

## La formation des permanents

L'équipe de permanents de la structure est globalement dotée de personnels qualifiés : diplômes de niveau 4 (BPJEPS, BEATEP, BEESAPT), voire de niveau 6 (Licence, CESF), ou encore de niveau 7 (DEA en psychologie sociale). Le directeur ayant pour sa part, une qualification de niveau 6 (DEFA et DES-JEPS).

De plus, le Centre Social ESCAL aura une attention particulière quant au renforcement de la **qualification professionnelle de ses animateurs permanents** au travers de la validation de formations spécifiques et complémentaires à l'animation (Brevet de surveillant de baignade, BAfd, PSC1, ...) et/ou à l'accueil des publics (formation impôt "comité usagers", formation CAF "accès aux droits", ...) et ce depuis sa création.

Par ailleurs des **formations spécifiques** en lien avec les activités sont également organisées : logiciel d'inscriptions BL enfance, conception graphique INDESIGN, formations continues d'une journée sur des thématiques bien précises (réseaux sociaux, participation des publics au sein des ACM, ...).

De plus, dans le cadre des **entretiens professionnels**, un recueil des projets professionnels et des souhaits de formation de chaque salarié est réalisé. Ce travail constitue une base pour l'élaboration du plan de formation.

## L'organisation du Travail

L'équipe est structurée en deux pôles :

DIRECTION	
ENFANCE - JEUNESSE	FAMILLES - ADULTES SÉNIORS

Des **réunions avec l'ensemble de l'équipe** se font de manière hebdomadaire. Cela permet à tous les agents d'être informés des actualités du moment, d'anticiper les projets à venir, de s'organiser et de mieux communiquer.

Des **réunions de coordination** entre les deux responsables de pôles et l'équipe de direction ont lieu deux fois par mois. Elles ont pour but de travailler sur le fond des dossiers et dans la même direction.

## LES AGENTS

### LA DIRECTION DE L'EPA

La fonction de Direction est définie dans les statuts de l'EPA et reprend les finalités et missions définies par la CAF :

Les finalités de la mission du (de la) Directeur (trice) sont les suivantes :

- *Être le garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social de l'Etablissement dans le cadre des valeurs et principes de l'animation de la vie sociale, à savoir : le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité et la mixité sociale, la solidarité et la participation et le partenariat ;*
- *Mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer au «bien vivre ensemble» en favorisant une dynamique collective ;*
- *Assurer le bon fonctionnement de l'équipement, le management de l'équipe et la gestion des ressources mises à sa disposition ;*
- *Piloter avec l'instance de gouvernance la démarche politique et stratégique de l'Etablissement.*

Les missions du (de la) Directeur (trice) sont les suivantes :

- *Concevoir et conduire le projet d'animation globale articulé à la vie locale et à la dynamique territoriale ;*
- *Animer et coordonner les partenariats ;*
- *Développer la dynamique participative au sein de l'Etablissement et du territoire ;*
- *Gérer les ressources humaines, y compris bénévoles ;*
- *Assurer la gestion administrative et financière.*

**C'est le Directeur de l'Association ESCAL depuis 2011, disposant de l'expérience et de la qualification nécessaires, qui a été nommé directeur de l'Etablissement. Conformément aux dispositions de la CAF, en cas de changement de direction, la CAF sera pleinement associée aux différentes étapes du processus de recrutement.**

Des **réunions hebdomadaires de pôle**, qui permettent par secteur de suivre la réalisation des actions.

Le **séminaire du personnel** se déroule chaque année (fin ou début d'année en fonction du calendrier) sur une ou deux journées. C'est l'occasion pour l'ensemble de l'équipe de se retrouver dans un contexte autre que celui du quotidien pour travailler les projets et actions dans une dynamique collective, mais également de passer tous ensemble un moment convivial et agréable.

Des **réunions préparatoires de l'été** sont organisées avec l'ensemble des équipes de direction afin de définir les différentes thématiques de l'été, et d'assurer une cohérence pédagogique tout au long de la période estivale. Ces moments permettent de fédérer les équipes de direction autour d'un projet partagé dans une ambiance conviviale.

**L'ensemble des équipes voit leurs activités annuelles travaillées selon une annualisation, dont la construction se veut participative et collaborative. Ainsi, à partir d'un cadrage précis, les plannings sont préparés par les agents, en prévoyant des temps de préparation, voire pour certains postes en télétravail.**

#### Les Personnels concernés par le projet au 31 août 2024

	Type de contrat	Nbre de personnes	ETP	Transfert	Mise à Dispo	Nouveaux contrats
ASSOCIATION	CDI	10	10	10		
	CDD	1	1	1		
	Apprenti	4	4	4		
	CEE	51	2,73			51
MAIRIE	Titulaires	16	6,58		16	
	Stagiaires	2	0,63		2	
	Vacataires	15	3,65			15
	CDD	2	0,53		2	
<b>TOTAUX</b>		<b>101</b>	<b>29,12</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>66</b>

#### LE REGIME INDEMNITAIRE

Celui-ci est fixé par délibération après avis du comité social territorial. Il tient compte des conditions d'exercice des missions, fonctions et de l'engagement professionnel.

C'est le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep) de l'État qui sert de référence à la mise en place du régime indemnitaire dans les collectivités territoriales pour la plupart des cadres d'emplois.

La collectivité fixe librement les plafonds de chacune des deux parts du régime indemnitaire : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire annuel (CIA) et en fixe les critères d'attribution.

**La création de l'établissement amène à devoir réfléchir un régime indemnitaire audacieux, qui permette de répondre au triple enjeu de :**

- **Garantir un maintien d'acquis aux anciens salariés de l'association ;**
- **Faciliter la mutation des agents mairie au sein de l'établissement ;**
- **Rendre l'établissement attractif pour les futurs recrutements, sur un champ professionnel en tension.**

#### CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF (CEE)

L'association ESCAL employait en contrat d'engagement éducatif plus d'une cinquantaine d'animateurs occasionnels pour l'encadrement des différents Accueils Collectifs de Mineurs (mercredis, vacances et séjours).

Cependant, la législation sur les CEE ne paraît pas permettre d'envisager, sans risque, le recours à ce type de contrat pour du périscolaire, comme le mercredi, dans la mesure où il concerne, selon l'article L432-1 du code de l'action sociale et des familles, des fonctions d'animation ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif organisé à l'occasion de vacances scolaires, de congés professionnels ou de loisirs.

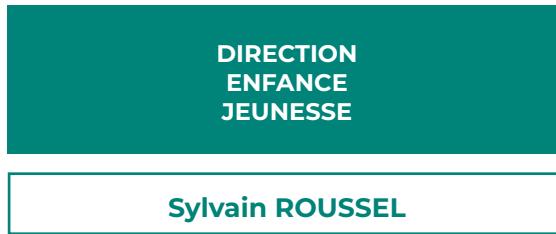
Le ministre du travail rappelle que « le CEE est destiné aux personnes qui exercent, de façon occasionnelle, des fonctions d'animation et d'encadrement dans des accueils collectifs de mineurs. Ce contrat répond à la réalité de l'activité d'animation socio-éducative dans les séjours de vacances, qu'il s'agisse de son caractère occasionnel ou du rythme spécifique d'alternance qu'elle implique entre temps de travail et de repos. »

Cette même logique ressort de l'avis du comité de filière animation du 27 février 2024 qui prône comme objectif de « *Préserver le sens originel du CEE en restreignant l'usage à l'extrascolaire* » et indique qu'« afin de lui préserver son sens originel, le comité de filière animation préconise l'arrêt de son utilisation dans les accueils périscolaires. En effet, le secteur périscolaire relève d'une activité à l'année, donc intrinsèquement non occasionnelle, devant s'appuyer sur des professionnels permanents. Cette restriction correspondrait aux usages majoritaires actuels en la matière. »

**Ainsi, l'Etablissement, en cohérence avec sa volonté de déprécarisation d'agents mobilisés au sein des ALP, envisagera le recours à des vacataires ou permanents pour les Accueils de Loisirs du mercredi et maintiendra la dynamique des CEE au sein des activités extrascolaires, afin de favoriser l'engagement citoyen des jeunes.**

# UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU COEUR DU PROJET

# ORGANIGRAMME



DIRECTION GENERALE

David DUMAS

DIRECTION ADJOINTE  
de la relation aux habitants

Séphanie SOLIGNAC

SERVICES MUTUALISES DE LA VILLE  
(comptabilité, RH,  
administration générale, ...)

Nicolas FERRE

DIRECTION  
ADULTES-SÉNIORS  
FAMILLES ET PETITE ENFANCE

Delphine PESSAN

# VERS UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE



Avec la création de l'Etablissement Centre Social ESCAL, c'est un nouveau modèle économique qui est à mettre en place.

En effet, alors que le budget 2023 de l'association ESCAL s'élevait à environ à 1,3M€, il conviendra d'y ajouter en 2025 les dépenses et les recettes liées à la gestion des activités périscolaires soit environ 350 000 € en 2023.

Si l'on étudie les éléments liés à l'association ESCAL, depuis 2020 :

- **Concernant les PRODUITS,** ils progressent de 2020 à 2023 s'élevant à environ 1,3 M€ en 2023. Ils sont composés principalement des :
  - ◊ ressources propres pour 504k€ (participation des familles, prestation CAF,...), qui augmentent de 99 % sur la période, suite à des reclassements CAF et une augmentation de l'activité et des participations des familles s'y afférent ;
  - ◊ subventions (Etat, Région Occitanie, Conseil Départemental du Gard, Mairie de Marguerittes, CAF du GARD, MSA, CARSAT, autres communes) pour 452k€, en diminution de 6 % sur la période suite au reclassement des comptes CAF et à la diminution de la participation de la Ville de Marguerittes).

L'ensemble de ces deux lignes augmentant sur la période de 30 %, soit près de 222 k€.

## FINANCIERS

- **Concernant les CHARGES,** celles-ci sont en constante augmentation passant ainsi d'environ 1,05M € en 2020 à 1,3M€ en 2023. Cette augmentation est notamment due à l'augmentation de l'activité, corrélée aux nouveaux financements et à l'augmentation des présences, mais aussi à la reprise des actions post covid et au recrutement de nouveaux salariés. L'externalisation de certaines missions (comptabilité/ paye) ainsi que l'inflation (ex : coût du papier) ont également eu un impact sur l'augmentation des charges de l'association ESCAL.

Le budget prévisionnel 2025 de l'EPA devrait donc s'élever à environ 1,65 M€.

Les risques identifiés dans le cadre de la mise en place d'un nouveau modèle économique de l'EPA Centre Social ESCAL sont de 3 ordres :

- une baisse des recettes liée à la transformation du statut associatif au statut public (FDVA, FONJEP, financement de l'apprentissage) estimée à environ 100 000 € ;
- une hausse envisagée des dépenses liées à l'augmentation des montants des contrats du Centre Social ESCAL ne disposant plus des tarifs préférentiels réservés aux associations (informatique, maintenance...) ;
- la mise en œuvre des règles de la commande publique et de la comptabilité publique représentant un cadre plus contraignant pouvant entraîner des difficultés dans l'exercice de certaines missions, notamment au travers de la mise en place d'une régie (organisation des séjours, recettes exceptionnelles).

Le choix de l'EPA comme structure juridique n'ayant pas été guidé dans un souci d'économies ou de rationalisation pour la commune et les missions devant être réalisées à périmètre constant, il conviendrait de couvrir la hausse des dépenses et la baisse des recettes par une augmentation de certaines participations et la recherche d'autres sources de financement.

Avant le transfert qui sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'EPA Centre Social ESCAL devra préparer et soumettre au vote de son conseil d'administration certaines décisions concernant ce nouveau modèle économique :

- Le vote d'une politique tarifaire et des modalités de paiement harmonisées entre les activités périscolaires et d'accueil de loisirs sans hébergement (3 niveaux de tarifs pour les ALP contre 4 pour l'ALSH à ce jour) dans le cadre de la mise en place du guichet unique,
- Le vote d'une politique tarifaire actualisée pour les activités proposées par le centre social,
- Levoted'un règlement budgétaire et financier et des amortissements (type et durée), document cadre indispensable dans le cadre de la nomenclature comptable publique M57,
- La délégation au Président l'autorisant à créer des régies de dépenses et de recettes et à nommer un régisseur, un régisseur adjoint et des mandataires,Le vote du budget prévisionnel 2025, prévu dans les tout premiers jours du mois de novembre 2024.

## GUICHET UNIQUE ET POLITIQUE TARIFAIRES

La création de l'établissement est l'opportunité d'une mise en conformité des logiques d'inscriptions et de recouvrement des prestations CAF, dans le cadre de la fusion au sein du Centre Social ESCAL des missions de gestionnaire et organisateur des activités ALP notamment.

Ainsi, par le biais d'un logiciel unique « Berger Levraud Enfance », l'ensemble de l'activité gérée par l'établissement public, sera accessible aux familles, qui n'auront plus qu'un seul interlocuteur (le Centre Social ESCAL), pour l'ensemble des activités Accueil de Loisirs, au travers d'un dossier unique.

Dès l'automne 2024, le Centre Social ESCAL définira par délibération sa politique tarifaire, pour l'ensemble de ses activités (ACM, ateliers, séjours, ...) et activités annexes (buvette, reprographie, ...). L'accès aux activités se fera selon une tarification modulée tenant compte des Quotients Familiaux définis par la CAF.

## LE PLA – MODÈLE COMPTABLE DE LA CAF

### Pilotage

Il regroupe les fonctions de DIRECTION, d'ACCUEIL, de COMPTABILITE/GESTION et de VIE DES INSTANCES, ainsi que l'ensemble des frais liés à l'animation globale du projet : publications, séminaire, ...

### Logistique

Cette rubrique concerne notamment les dépenses liées aux locaux, au matériel, et à la gestion courante (entretien, réparation, location de matériel).

S'y trouve également les frais de gestion (agios, assurances, maintenance, ....).

### Activités

Il s'agit ici de l'ensemble des activités du centre, réparties en fonction des publics (1 petite enfance, 2 enfance, 3 jeunesse, ...) et des périodes de vacances (01 hiver, 02 printemps, ...).

Ils permettent de faire des Comptes de Résultat activités par activités.



# LES PARTENARIATS

## LES PARTENAIRES DU CENTRE SOCIAL

LES PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES SE MÈNENT À DIFFÉRENTS NIVEAUX : LOCAL, INTERCOMMUNAL, DÉPARTEMENTAL, RÉGIONAL, ET NATIONAL. IL SERAIT TROP LONG DE DÉTAILLER ICI LE TYPE DE PARTENARIAT MENÉ AVEC LES STRUCTURES CONCERNÉES, ET IL Y AURAIT UN RISQUE CERTAIN DE TOMBER DANS LA RÉPÉTITION OU LA REDONDANCE. AUSSI, UN SIMPLE TOUR D'HORIZON DES PARTENAIRES PERMETTRA AU LECTEUR D'IDENTIFIER LE PARTENARIAT EXISTANT DANS LA COMPLEXITÉ DES PROJETS MENÉS.

### AU NIVEAU LOCAL

- La Mairie de Marguerittes et ses différents services
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et ses différents services
- La Maison Relais Habitat et Humanisme *Lou Recantou*
- Le collège Lou Castellas
- Les écoles maternelles de De Marcieu, Peyrouse et Genestet
- Les écoles élémentaires de De Marcieu et Peyrouse
- Le centre petite enfance F. Dolto
- L'antenne de prévention Samuel Vincent
- L'antenne des service AEMO du Gard
- Purple Campus de la CCI et la MFR, organismes de formation implantés sur la commune
- Les associations marguerittoises, sportives, sociales ou culturelles adhérentes ou non à l'ESCAL
- Les commerçants, artisans et entreprises implantés sur la commune
- La Gendarmerie Nationale
- Les Pompiers

### AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

- Les communes de Bezouce, Cabrières, Lédenon, Poulx, Saint Gervasy, Sernhac et leur CCAS
- La Mission Locale Jeunesse d'Agglomération de Nîmes Métropole (MLJA)
- Les 3 agences de France Travail Nîmes
- L'agence ADRH Nîmes
- Les associations prestataires de services implantées sur l'agglomération (Le TelQuel Théâtre, Mademoiselle Flamenka, Ma Vie, ...)
- Les associations sociales et caritatives du Territoire (Ordre de Malte, Secours Catholique, Secours Populaire...)

### PARTENARIATS

- Les organismes de formation implantés sur l'agglomération
- Les organismes d'insertion sociale et professionnelle de l'agglomération
- Les travailleurs sociaux de la CAF, de la MSA, du Conseil Départemental dans leurs circonscriptions respectives
- Les entreprises prestataires de services implantées dans l'agglomération
- L'EHPAD de Poulx
- La Maison en partage de Bezouce
- La Maison des Adolescents de Nîmes
- Le Relais Petite Enfance Les Ribambelles
- PALOMA (Scène de Musiques Actuelles de Nîmes Métropole)
- La CPTS ReGards
- Le Centre Educatif Fermé (PJJ)

### AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

- Le Conseil Départemental du Gard et ses différents services
- La CAF du Gard et des différents services
- La Mutualité Sociale Agricole du Languedoc
- L'Association des Centres Sociaux du Gard (ACS)
- La Préfecture du Gard et ses différents services (FDVA, MILDECA, Défenseur des droits...)
- Le Service Départemental de l'Engagement, de la Jeunesse et des Sports (SDEJS)
- La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)
- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)
- Harmonie Mutuelle Gard
- Les FRANCAS du Gard et leurs réseaux
- La Direction Départementale de France Travail
- La Maison de Protection des Familles
- Le Centre de Gestion de la FPT (CDG)

- Maison de la Prévention et Santé et au Travail (PREVY)
- Le réseau départemental des ludothèques
- Le Comité Départemental d'Education pour la Santé du Gard (CODES 30)
- Le Réseau d'Écoute d'Aide et d'Accompagnement des Parents du Gard (REAAP)
- Les associations et entreprises prestataires de services
- Le comité local des usagers de la DGFIP du Gard
- La Banque de France
- La Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie du Gard (CFPPA)
- Iloop (agence de création de sites Web)
- Studio 30 (imprimerie numérique)
- MGT (infographisme)

## AU NIVEAU RÉGIONAL

- Le Conseil Régional Occitanie
- Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
- La Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP)
- Le COMITé pour le Développement Economique Régional (COMIDER)
- La CARSAT Languedoc Roussillon

## AU NIVEAU NATIONAL

- AIGA, gestionnaire de logiciels
- ADREA MUTUELLE
- L'Education Nationale
- ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances)
- SFR



# LES PARTENARIATS LES RÉSEAUX ET ADHÉSIONS

L'ASSOCIATION ESCAL S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE PARTENIALE AU TRAVERS DE SON ADHÉSION ET DE SA PARTICIPATION AU SEIN DE DIFFÉRENTS NIVEAUX FÉDÉRATIFS, POUR LESQUELLES, L'ETABLISSEMENT CENTRE SOCIAL ESCAL DEVRA DÉCIDER DE SON ENGAGEMENT.

## LES FRANCAS

Principale fédération d'Education Populaire du Gard, depuis près de 70 ans, les Francas du Gard militent pour que les



temps de loisirs et de vacances des enfants et des adolescents soient reconnus comme des temps éducatifs à part entière. Ils permettent aux enfants de participer à des formes de vie de groupe et à des activités qui les enrichiront, les feront grandir et vivre des projets collectifs de toutes natures, afin que chacune et chacun puisse devenir «*l'Homme et le Citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible*».

Le projet de l'association met l'enfant au centre de ses préoccupations et s'interroge constamment sur sa place dans la cité. Renouvelé tous les 5 ans lors d'un colloque national, ce projet est partagé avec les différents partenaires de l'association départementale : associations adhérentes, communes, regroupement de communes, Département, SDJES, CAF, adhérents individuels et organisateurs locaux affiliés...

Les Francas sont présents sur plus de 90 communes dans le Gard, en tant que gestionnaire de structures (centres de loisirs éducatifs et/ou espaces jeunes), dans l'animation des temps périscolaires et/ou extrascolaires ou via ses adhérents collectifs.

## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX



Grâce à la volonté et au soutien, conjugués de la CAF et du Conseil Départemental, le Gard est pourvu d'un nombre important de centres sociaux et socioculturels, qui contribuent à l'animation sociale du territoire. Cette spécificité territoriale entraîne évidemment un nécessaire travail en réseau

## LES RESEAUX

à l'échelon départemental, qui est l'échelon au niveau duquel les politiques sociales sont définies au plus près des habitants.

C'est pourquoi, en 2017, un collectif de 10 centres (fédérés et non fédérés) a créé l'Association des Centres Sociaux du Gard, qui se veut complémentaire à l'action de la Fédération Régionale des Centres Sociaux. L'association a pour objectifs :

- Promouvoir l'action des centres sociaux et socioculturels sur le département du Gard ;
- Favoriser les logiques de mutualisation et d'échanges entre les structures ;
- Faciliter la conception et la mise en œuvre de projets territoriaux communs et partagés ;
- Soutenir et faciliter la mise en œuvre des Projets Sociaux de ses adhérents ...

L'association réfléchit à différents projets : *accueil de proximité pour l'accès aux droits, CFPPA, Maisons en Partage, ...*

## CRIJ



L'ESCAL est labellisé Point Information Jeunesse depuis de nombreuses années. Avec le déploiement de la nouvelle démarche de labélisation, l'ESCAL a été une des premières structures à renouveler sa labélisation en Occitanie, par les Services de la Préfecture de Région, reconnaissant le travail de réseau et d'information assurés auprès des jeunes, que ce soit au sein du TITA que de l'*ESCALE des Habitants*.



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**

## LES DISPOSITIFS DE L'ÉTAT



# LES DISPOSITIFS MOBILISÉS

**Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et Conduites Addictives :** créée en 1982, la MILDECA anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Elle accompagne les partenaires publics, institutionnels et associatifs dans la mise en œuvre des orientations, en leur apportant un soutien méthodologique ou financier. Depuis plus de 10 ans, l'ESCAL développe un plan d'actions répondant à ce plan et est identifié pour certaines thématiques (Fête Votive) dans le Guide des Bonnes Pratiques.

**Devoirs Faits :** est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés, qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée, à raison d'un volume horaire fixé par l'établissement. L'objectif est de faire bénéficier aux collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux «Devoirs faits».

Créée en 2017, cette offre est conçue en fonction des besoins des élèves, de façon à favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets et à contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants.

**Les Points Conseil Budget (PCB)** figurent parmi les mesures clés de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.



Ouverts à tous, les points conseil budget (PCB) proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Ils accompagnent les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle. Ils visent à prévenir le surendettement et à favoriser l'éducation budgétaire.

L'ESCAL a été labellisé PCB en novembre 2021, pour trois ans. Labéllisation renouvelée en 2024 pour trois ans également.

**Conseiller Numérique :** France Relance : une mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique

Rapprocher le numérique du quotidien des Français, partout, c'est l'ambition de la mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique portée par France Relance. **250 millions d'euros sont mobilisés** afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et à proximité de chez eux.

Cette nouvelle enveloppe déclinée en trois axes permet de porter un coup d'accélérateur aux initiatives existantes en faveur de l'inclusion numérique :

- Axe 1 : **Recrutement de 4000 Conseillers numériques** formés et entièrement financés par l'Etat proposant des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français ;
- Axe 2 : **Soutien aux réseaux de proximité** qui proposent des activités numériques, par la conception de dispositifs qui facilitent la formation des habitants ;
- Axe 3 : **Généralisation d'outils simples et sécurisés indispensables aux aidants** (travailleurs sociaux, agents de collectivités territoriales, etc) pour leur permettre de mieux accompagner les Français qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seuls

Un Conseiller Numérique a pour mission d'accompagner les Français dans leur appropriation des usages numériques quotidiens. Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Chaque Conseiller Numérique suit, avant son entrée en fonction, une formation obligatoire entre 3 semaines et 4 mois, selon son niveau de compétences initial.

*L'ESCAL est engagé dans la démarche CONSEILLER NUMÉRIQUE depuis 2022, avec un poste de CN soutenu par la Banque des Territoires.*

## PARTENARIATS

Depuis 2020, le réseau Guid'Asso se met en place progressivement en France. L'objectif est que chaque association, même la plus petite, puisse sur son territoire, même le plus éloigné d'un centre urbain, trouver près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions afin de se renforcer et éventuellement de mutualiser des actions dans le cadre d'un parcours d'accompagnement clarifié et visible.

En 2023, le dispositif GUID'ASSO se met en place en Occitanie. Il est co-animé par le référent Vie associative du SDJES 30 et un consortium (FRANCAS-LIGUE-CDOS). Il s'agit d'un travail d'identification et de recensement des structures accompagnatrices des acteurs associatifs, avec un état des lieux de l'appui au secteur associatif pour aller vers une meilleure visibilité et un meilleur accès aux différents types de ressources existantes sur le territoire.

Au printemps 2024, dans le cadre de l'appel à projet, l'ESCAL a déposé deux dossiers :

- **GUID'ASSO Information** (lien avec des associations ou des porteurs de projets sur son territoire, délivrance d'informations de base et les fondamentaux sur la vie associative, explication sur les démarches essentielles, orientation vers une structure d'accompagnement)



- **GUID'ASSO Accompagnement Généraliste** (accompagnement des associations ou des porteurs de projets de façon transversale sur tous les sujets vie associative,



accueil, évaluation des besoins, conseils, accompagnement et suivis adaptés, mobilisation de ressources et les autres acteurs si nécessaire, appui et expertise à la vie du réseau, conception et mise en place de formations)

actions auprès des jeunes Marguerittois et leurs familles, intégré dans le « Projet de Territoire » réalisé entre 2008 et 2009, en lien avec les axes prioritaires dégagés.

La redéfinition de la géographie prioritaire, à partir de 2013, a eu pour conséquence de voir le territoire de Marguerittes placé en catégorie de « territoire en veille active » à compter de 2015, avec pour conséquence la suppression des financements des actions, avec en parallèle l'engagement de nouveaux partenaires (CAF, Région,...) dans le cadre du contrat signé. Pour autant l'absence de coordination technique locale de ce dispositif met en péril son devenir au local, malgré la volonté politique affichée des élus de la ville et du Conseil Départemental de maintenir leur soutien aux actions de l'ESCAL.

### AAP - Agir Pour son Avenir Professionnel :

Le Département s'est doté d'un Programme Départemental d'Insertion afin de rendre plus lisible la politique d'insertion sur le territoire gardois, pour l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit de garantir un accompagnement renforcé à ces bénéficiaires pour leur permettre d'accéder ou de retourner à une activité professionnelle.

### La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie :

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie est un élément fondamental de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement, destiné à soutenir ses orientations en matière de Prévention pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Instance départementale, elle a pour objectif de favoriser la synergie de tous les financements consacrés à la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées et déclinés dans un Programme coordonné, au sein duquel les centres sociaux du département ont été identifiés comme acteurs majeurs.



## LES DISPOSITIFS DE LA CAF

### La Convention Territoriale Globale (CTG) :

Selon la circulaire de la CNAF 2020-01, la CTG est une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire, afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles. Tous les champs d'intervention de la CAF peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, ...



## LES DISPOSITIFS DU DÉPARTEMENT

### La Politique de la Ville – territoire de veille active :

Depuis 2001, la ville de Marguerittes, dans un premier temps dans le cadre d'un conventionnement avec la ville de Nîmes, puis dans le cadre du Contrat Urbain de Coésion Sociale (CUCS) à partir de 2007, bénéficie de crédits spécifiques du Fonds Interministériel à la Ville (FIV). Ce dispositif regroupe 3 partenaires principaux, à savoir l'Etat, le Conseil Départemental du Gard et la ville de Marguerittes. Dès sa mise en œuvre, ce dispositif a permis au Centre Social de renforcer et de développer 5

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de maintien et de développement des services aux familles du territoire. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

#### **Prestation de Service JEUNES :**

Ce financement a pour objectif de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans en finançant des postes d'animateurs qualifiés.

Il vise à aider la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux adolescents et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes. Il constitue à ce titre un levier au profit des objectifs poursuivis par la CNAF et les CAF en direction des jeunes dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion signée avec l'État pour la période 2018-2022.

L'ESCAL est inscrit dans cette démarche avec le déploiement de cette PS sur le territoire.

La Caisse d'allocations familiales du Gard intervient dans le cadre des orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) signée entre la Caisse nationale des allocations familiales et l'Etat.

Une de ses ambitions porte sur une forte réduction des inégalités sociales et territoriales en matière d'offre de service enfance et jeunesse.

Par le lancement de l'appel à projets 2024 «Fonds Publics et Territoires», la Caisse d'Allocations Familiales participe au financement des actions permettant de développer l'offre de service en direction des familles et de leurs enfants. Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre des orientations définies dans le Schéma Départemental des Services aux Familles signé en 2021.

#### **Les principes généraux :**

Les trois objectifs des actions financées par les «Fonds Publics et Territoires» sont les suivants :

1. accompagner la structuration et l'adaptation de l'offre sur les territoires afin d'accroître son accessibilité
2. agir sur l'autonomie des personnes et prévenir les situations d'exclusions
3. expérimenter de nouveaux modes d'actions et de coopérations favorisant un investissement social pérenne

#### **Fonds Publics et Territoires :**

## **LES DISPOSITIFS CROISÉS**

### **Valorisation de la fonction Accueil / Animation Globale et Coordination / Fonctionnement :**

C'est la mission centrale du centre social ESCAL, soutenue par :

- la CAF, dans le cadre de l'agrément de l'Animation Globale (cf. pages 12-13) ;
- le Conseil Départemental du Gard, dans le cadre de son schéma Départemental des Solidarités et notamment son objectif 5.5.1 ;
- la Ville de Marguerittes.

### **La Coordination et l'Animation Collective Familles :**

La famille est le pivot de l'action des centres sociaux (voir page 12-13), ainsi les actions familles de l'ESCAL s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques développées par la CAF (avec pour premier objectif de favoriser l'entraide et les liens dans et entre les familles, au travers de la mise en place de temps d'animations réguliers et récurrents en direction des familles et de l'organisation des évènements et actions ponctuels et comme second objectif de soutenir les familles et accompagner la fonction parentale, en impulsant des rencontres autour de la parentalité avec des

parents ressources et en développant des actions d'accompagnement à la scolarité), le Département du Gard (réponses aux problématiques familiales repérées sur le territoire, développement des actions collectives : sorties familles, ateliers, projets vacances, information sur la parentalité et coordination des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire) et la ville de Marguerittes.

### **Les Projets JEUNES :**

Ce dispositif financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'État au travers des services de la DDCS, a pour but le renforcement du rôle éducatif des parents et le soutien de ces derniers dans cette tâche, ainsi que l'orientation vers des organismes spécialisés en cas de besoin. Ce travail s'inscrit dans une démarche plus communément appelée le soutien à la parentalité, conformément à la charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents. Depuis novembre 1999, le Centre Socioculturel a développé des « espaces de paroles » pour atteindre les objectifs initialement fixés, et plus récemment la mise en place d'ateliers parents enfants et d'un comité des parents.

### **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :**

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et la Ville de Marguerittes, a pour objectif d'encourager des actions favorisant un enrichissement éducatif et culturel, complémentaire à celui de l'école pour

des enfants qui ne peuvent en bénéficier suffisamment dans leur environnement familial et social. L'accompagnement aux devoirs des collégiens, développé par l'ESCAL depuis de nombreuses années et contribuant à la réussite scolaire des enfants tout en accompagnant les parents dans leur rôle éducatif à travers des contrats de projets, ne bénéficie de financement CLAS que depuis 2004.

Malheureusement la sortie de Marguerittes du territoire prioritaire de la Politique de la ville en 2015, a entraîné le désengagement de l'État sur le financement du CLAS.

### **Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Gard (REAAP) :**

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'État au travers des services de la SDEJS, a pour objectif le renforcement du rôle éducatif des parents et le soutien de ces derniers dans cette tâche, ainsi que l'orientation vers des organismes spécialisés en cas de besoin. Ce travail s'inscrit dans une démarche plus communément appelée le soutien à la parentalité, conformément à la charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents. Depuis novembre 1999, le Centre Socioculturel a développé des « espaces de paroles » pour atteindre les objectifs initialement fixés, et plus récemment la mise en place d'ateliers parents enfants et d'un comité des parents.

# LES ACTIONS COLLECTIVES FAMILLES

## Connaissez-vous les Actions Collectives Familles de l'ESCAL ?

Les Actions Collectives en Famille sont des actions qui répondent à un contrat pluriannuel d'objectifs passé entre l'ESCAL et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et s'appuyant pleinement sur le projet social du centre socio-culturel agréé. Ainsi les Actions Collectives Familles peuvent prendre des formes diverses et variées (sorties, weekends, ateliers parents enfants...). Cependant, même si la forme peut changer, la dimension collective reste au cœur de ces actions et les objectifs restent les mêmes.

A savoir, permettre aux familles de se rencontrer entre elles, de se retrouver et de partager au travers de moments de loisirs et de détente, mais aussi de favoriser les liens sociaux et familiaux.

On retrouve ces actions spécifiquement au sein d'un centre social.

Pour obtenir le titre d'Actions Collectives Familles les projets des centres socio-culturels doivent présenter différentes caractéristiques à savoir :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire,
- Renforcer les liens parents-enfants et la cohésion interfamiliale,
- Cordonner des actions de soutien à la parentalité,
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social et celles menées par les partenaires du territoire.

Enfin, ces actions ne peuvent être portées que par un référent famille qualifié, en possession d'un diplôme de travail social de niveau 6. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions destinées aux familles.

### Qui est Marine GARCIA, l'animatrice famille de l'ESCAL ?

Titulaire du Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie, Sociale, Familiale, elle a travaillé au sein du Conseil Départemental de l'Hérault, plus précisément au Service Territorial des Solidarités MOSSON, où elle a pu accompagner de manière individuelle et collective les familles

## ACTIONS FAMILLES

de ce territoire. Elle a pu mettre en place et animer des ateliers autour de thématiques liées à la vie quotidienne. Par la suite, elle a travaillé à l'association CAP HABITAT d'Avignon où elle a accompagné les familles dans l'accès et le maintien dans le logement. Pour donner suite à ses expériences professionnelles, elle a souhaité intégrer un centre socio-culturel afin de pouvoir mener des actions collectives familles. Cela fait maintenant 3 ans que Marine est référente famille au sein de l'ESCAL.

### Quelles sont ses missions ?

- Être la garante avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre;
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inters familiaux;
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social;
- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.
- Être un repère pour toutes les familles

### C'est aussi donner une impulsion et une dynamique.

L'ESCAL est un centre d'initiatives POUR et AVEC les habitants du territoire, soutenu par des professionnels. A partir des besoins repérés,

grâce à une écoute active et à l'élaboration d'un diagnostic territorial, le centre social met en œuvre des actions AVEC et POUR les familles sur des thématiques multiples. Marine Garcia s'appuie également sur le groupe du Comité des Parents pour définir les

Actions Collectives Familles, à venir.



Le Comité des parents est une instance qui a pour missions d'identifier les besoins et attentes, de coconstruire les différentes activités, de réfléchir et d'imaginer des projets et de mieux informer les familles sur les actions. Une famille, en tant qu'adhérente, peut participer à ce comité qui se réunit une fois par trimestre.

#### **Voici quelques exemples de projets réalisés :**

- **Le mois des familles :** Celui-ci a pour objectifs des temps forts à partager et à vivre au travers de nombreuses activités pour les parents, les enfants, les séniors... (ateliers parents/enfants, conférences, soirées, sorties, ...). Il s'agit souvent de répondre à des problématiques proches des parents et des enfants, mais aussi de fédérer les acteurs professionnels et associatifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- **Le week-end sportif :** Celui-ci s'inscrit dans le cadre des actions du REAAP, il a été imaginé par le collectif de parents, pour donner à tous, l'envie de bouger et de pratiquer une activité physique. Outre le bien-être physique, le sport contribue également au développement psychologique et social, puisqu'il incite à sortir de son environnement familial, à se faire de nouveaux amis, se confronter à de nouvelles règles et figures d'identifications, notamment chez l'enfant.
- **Tous aux fourneaux :** L'objectif est de créer du lien intergénérationnel (jeunes et séniors) autour d'une activité culinaire (constitution du menu, achat des denrées, réalisation et présentation des recettes).
- **Les Ateliers des parents :** Ils ont pour objectifs de permettre aux parents de découvrir et d'acquérir de nouveaux savoirs, notamment en termes de communication, de permettre aux parents d'échanger sur leurs problématiques auprès d'un professionnel et entre parents, de favoriser les échanges et solidarité entre les parents par partage d'expériences et de conseils.
- **Le week-end famille :** Le lien familial et le lien social sont au cœur de ce projet de se retrouver dans un camping le temps d'un week-end. Il s'agit de créer un environnement propice à la détente, à l'amusement et à l'échange entre les participants.

#### **Des dispositifs au service des familles**

Marine GARCIA porte un ensemble de dispositifs, tels que :

- Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (Reaap) prennent appui sur un réseau de parents, de bénévoles et de professionnels qui permettent la mise en place d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités. Il s'agit d'actions comme des groupes



d'échanges et d'entre-aide entre parents, des conférences ou ciné-débats sur la parentalité, etc...

- Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas), qui sont des actions s'adressant aux enfants/jeunes scolarisés dans des établissements du premier et du second degré et dont un besoin a été repéré. L'intervention vise à élargir leur centre d'intérêt, valoriser leurs acquis, promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté, acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école, favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie collective.

#### **L'importance du partenariat, notamment local**

L'ESCAL joue un rôle important de coordination partenariale. Il est un des lieux ressources et d'accompagnement des familles assurant ainsi une mission de coordination de la politique parentalité sur le territoire. Outre la CAF, le Conseil Départemental et la collectivité, il interagit avec divers intervenants sociaux du territoire mais également avec les acteurs éducatifs (école, collège, centre petite enfance, ...).

Depuis 2 ans, un projet passerelle entre le Centre Petite Enfance F. Dolto et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Mas Praden a été mis en place afin de favoriser une adaptation progressive des enfants vers leur nouveau milieu. Il est essentiel d'accompagner les parents et les enfants dans ce moment de transition. Cette initiative permet aux enfants de découvrir leur futur environnement tout en les préparant aux nouveaux apprentissages et aux différentes formes de socialisation. La Passerelle est également bénéfique pour les parents, qui ont l'opportunité de participer à une action spécialement conçue pour les préparer aux moments de transition de leurs enfants.

#### **Le centre social ESCAL, un acteur incontournable**

En lien avec les écoles et les partenaires, le centre social est donc un acteur incontournable de l'action en direction des familles, dans un rôle à la fois éducatif et de soutien, pour et avec tous les membres de la famille : enfants, parents et grands-parents. Il met en place des endroits où les parents peuvent se retrouver, échanger, réfléchir et se mobiliser. Il les accompagne dans des démarches collectives ou des projets d'animation locale, et favorise les liens entre générations.

#### **Pour conclure**

L'animation famille dans les centres sociaux embrasse tous les domaines, de l'éducation des enfants au bien-être des parents, en passant par la scolarité, la citoyenneté, l'usage des outils numériques, le développement durable, l'accès aux droits... Dans une société en perpétuelle mutation, le centre social ESCAL apparaît comme une ressource précieuse aux côtés des familles, quelles qu'elles soient.





# PARTIE 03

ORIENTATIONS

# ORIENTATIONS

## RAPPEL DE LA DÉMARCHE

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Dans une démarche de dynamique de projet, les rapports d'activités de ces deux dernières années, à l'instar du projet social précédent, sont construits en lien avec les objectifs du Projet Social, ce qui, si cela ne permet pas d'avoir un détail exhaustif sur l'activité opérationnelle du centre social, permet de pouvoir vérifier la réalisation des objectifs politiques du projet social.

Ainsi, les deux AG de l'association ESCAL, des 24 juin 2023 et 26 avril 2024, ainsi que les rapports d'activités liés, ont permis de pouvoir évaluer l'avancée du projet social associatif, quant aux objectifs fixés. Lors de ces Assemblées Générales, chaque adhérent, chaque partenaire, peut constater précisément le degré de réalisation du Projet Social et participer à son évaluation. À noter que chacun de ces rapports a été voté à l'unanimité.

Rassemblant plus de 200 personnes, ces AG sont des temps forts de partage, qui concourent à la dynamique du centre social.

Lors de l'AG de 2023, les salariés, par le relais de leur représentante, ont pu exprimer leurs craintes et expériences dans l'évolution du statut juridique du centre social. Cette prise de parole constructive a ainsi permis de mesurer l'implication et l'attachement des permanents au projet ESCAL, ainsi que le soutien unanime des adhérents aux personnels, qui ont été fortement applaudis.



### SÉMINAIRES 2023 - 2024



**Deux séminaires ont été organisés :** 15 mars 2023 et 31 janvier 2024.

Ils ont permis de faire un suivi régulier du projet social, de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs dans la démarche, de donner du sens au fil et à mesure du vécu du projet.

Ces rencontres des administrateurs, des partenaires, des bénévoles et de salariés ont concouru à assurer l'évaluation permanente du projet et la régularité de mise en œuvre des fiches action.

A l'approche de la bascule en EPA, le séminaire de janvier 2024 avait pour objectifs :



- Evaluer notre action et nos missions :** c'est 31 ans d'actions sociales et éducatives, au service des habitants du territoire, qui sont à interroger, et notamment les deux premières années du PS 2022-2023

- Consolider l'existant :** le service doit perdurer en 2024, et au-delà, tout en maintenant et même en "gagnant" en qualité, pour les habitants.

- Imaginer et bâtir un nouveau modèle :** sur les acquis de 31 ans d'expérience, à partir des évaluations et bilans, comment renforcer le CENTRE SOCIAL et ainsi le pérenniser collectivement.

**Lors de ces temps de rencontres, la question de ce qui « FAIT CENTRE SOCIAL » est toujours à rappeler, afin de bien préciser la spécificité d'un centre social et son identité propre.**



## COMITÉ DE PILOTAGE ET COMITÉ DES PARTENAIRES

L'évolution juridique de la gestion du centre social, a engendré, dès le mois de janvier 2024, la mise en place d'une organisation spécifique au travers de :

- Comité de Suivi : *techniciens association ESCAL et Mairie*
- Comité des Partenaires : *techniciens association ESCAL, Mairie, CAF, CD 30 et DSDEN (réuni le 17 janvier et le 15 mai)*
- Comité de Pilotage : *techniciens et élus association ESCAL, Mairie, CAF et CD 30 (réuni le 29 janvier et le 22 mai).*

L'organisation de ces rencontres a permis de planifier le travail, autour de 5 axes :

- Rassurer les acteurs et les associer
- Mobiliser et associer les partenaires
- Faire un « audit » général de l'ESCAL
- Faire un « audit » des actions Mairie transférées
- Établir, secteur par secteur, un ETAT des LIEUX participatif, des enjeux et missions

**Le COPIL du 22 mai a permis de finaliser et valider les STATUTS de l'Etablissement Public collégialement, avant qu'ils ne soient soumis au CM du 06 juin 2024.**

## GROUPES DE TRAVAIL

Selon la volonté du COPIL du 29 janvier 2024, le Séminaire du 31 janvier a permis d'identifier **7 thématiques** de travail, selon la méthode « boule de neige » :

- Être Centre Social /Animation Globale /Réseau Partenarial
- ALP / Péri scolaire
- ALSH / Club Ados / Tita / Séjours
- VIE ASSOCIATIVE
- Accueil / Accès aux Droits / Insertion
- Ateliers ADULTES / SENIORS
- Familles / Parentalité

Ces groupes étaient composés d'élus Mairie, d'élus ESCAL, de techniciens Mairie et de techniciens ESCAL et avaient pour objectifs :

1. D'inventorier les activités et actions ;
2. De définir les éléments et enjeux (juridiques, RH, financiers, pédagogiques et relationnels).

Ces éléments ont été croisés au prisme des trois axes identifiés pour le Projet Social 2025 :

- La **GOUVERNANCE** à réinventer
- La **place des FAMILLES** et le Guichet Unique !
- Vers **un nouveau BATIMENT** : comment les habitants peuvent s'approprier ce nouveau projet ?

Ces éléments de présentation et d'analyse, ont permis d'une part d'enrichir la réflexion sur ces trois axes, puis de définir les objectifs opérationnels / fiches actions du Projet Social, soumises au CA du 23 juillet 2024.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises durant l'été 2024 :



- 11 juillet : *installation et élection de la gouvernance*
- 23 juillet : *réflexion sur les axes du projet social*
- 28 août : *balayage du document Projet Social et réflexion sur les Fiches Actions*
- 06 septembre : *validation du Projet Social 2025*

# LA FINALITÉ ET LES OBJECTIFS

## OBJECTIFS

La dynamique de mise en œuvre d'un nouveau modèle de gestion du Centre Social ESCAL, engagée en 2023, couplée à l'action portée par l'association dans le cadre de son projet 2022-2025 « *Construisons ensemble un territoire solidaire au service des Familles* », ainsi qu'à la démarche collaborative mise en œuvre depuis janvier 2024 (Comités Partenariaux, Séminaire, COPIL, Groupes de travail, ...) a permis de dégager trois axes de travail prioritaires pour le Projet Social 2025, dont l'enjeu majeur est de « *Ensemble continuons l'Aventure !* », afin de maintenir le fonctionnement dynamique, souple et le niveau de qualité des projets et actions portés par le Centre Social ESCAL, selon un nouveau modèle.

**La question de la gouvernance :** au travers d'un nouveau statut juridique, il s'agit pour l'Etablissement Centre Social ESCAL de pouvoir imaginer un nouveau mode de fonctionnement démocratique, qui garantisse la collégialité et le « faire ensemble ». Au-delà de la prise de décision statutaire, qui se veut participative au sein d'un Conseil d'Administration pluriel, l'année 2025 devra permettre d'imaginer des modalités d'organisation amenant à cette prise de décision, s'appuyant sur l'expertise des acteurs locaux, dans une démarche ascendante et non descendante. Pour cela, une première phase d'interconnaissance et d'acculturation est nécessaire, afin que collectivement ces modalités puissent s'établir, en appui avec l'environnement partenarial déjà fortement développé du Centre Social ESCAL.

**La question de la participation des habitants :** au sein de l'ESCAL, les habitants sont d'une part les familles, qui « utilisent » et participent à la vie du Centre Social, mais aussi les associations adhérentes. Par essence, ils sont les acteurs majeurs de la vie des centres sociaux et socioculturels. L'évolution du statut du centre Social ESCAL, doit être pour eux une réelle plus-value, avec une simplification et une clarification dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi cette première année de fonctionnement doit les amener à mieux identifier le rôle de centralité du Centre Social dans leurs démarches, en complémentarité des acteurs locaux, au premier rang desquels le CCAS.

**La question du futur bâtiment :** engagée depuis 2016 dans une réflexion sur un nouveau bâtiment au service des habitants, le Centre Social ESCAL a une place importante dans ce projet partenarial, qui porte à présent le nom de sa fondatrice : Ivette ROUJON. Après les phases architecturales et techniques, il est important de pouvoir accompagner les habitants dans la concrétisation de ce futur bâtiment à leur service, en les informant et les associant à la définition de son fonctionnement et en facilitant leur appropriation de ce dernier.

**Cet enjeu majeur d'« Ensemble continuer l'Aventure ! », conjugué aux trois axes prioritaires qui se déclinent au travers de Fiches Actions, co-construites par les administrateurs le 28 août 2024, et qui viennent opérationnaliser l'action du Centre Social ESCAL pour l'année 2025.**

# ESCAL

## ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN

### ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MODÈLE PARTICIPATIF INNOVANT ET PARTAGÉ

**1**

*Construire une gouvernance hybride*

**2**

*Fédérer et former une équipe d'administrateurs, agents et bénévoles*

**3**

*Renforcer les réseaux de partenariats*

**4**

*Informier et impliquer les familles et les associations*

**5**

*Valoriser les logiques de parcours et les complémentarités*

**6**

*Faire vivre un accompagnement global et transversal au sein du Centre Social*

### ENSEMBLE, IMAGINER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DES FAMILLES

**7**

*Valoriser l'Animation de la Vie Sociale, dans sa dimension animatrice, dans sa dimension jeunesse, fédérer une politique jeunesse, à l'échelle du bassin de vie GARRIGUES*

**8**

*Au travers de la PS Jeunes et des actions de jeunesse, fédérer une politique jeunesse, à l'échelle du bassin de vie GARRIGUES*

**9**

*Développer l'Accueil de Loisirs, du Mas d'aden, par l'accueil du bassin de vie GARRIGUES*

# LA GOUVERNANCE IMAGINÉE



## ATTRIBUTION DU CA DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL

**Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Centre Social ESCAL délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'Etablissement et notamment :**

- recueille la parole des habitants, les besoins et attentes exprimés par les familles et associations,
- valide le projet d'Etablissement, issu de la démarche de construction participative avec les habitants,
- désigne, en son sein, le (la) Président(e) du Conseil d'Administration,
- décide les acquisitions, aliénations et prises en location de biens immobiliers, ainsi que les mises en location de biens mobiliers et immobiliers qui appartiennent à l'Etablissement ou dont la gestion lui a été transférée,
- vote le budget préparé par le (la) Président(e) en sa qualité d'ordonnateur,
- arrête le compte financier et délibère sur le rapport d'activité,
- décide des emprunts à moyen et long terme,
- accepte ou refuse les dons et legs,
- fixe les modalités générales de passation des contrats et marchés,
- détermine les orientations générales concernant le personnel, crée les emplois et arrête le tableau général des effectifs,
- fixe la tarification des prestations fournies par l'Etablissement public,
- autorise l'exercice des actions en justice, l'exercice d'une défense dans le cas des actions engagées contre l'Etablissement et les transactions,
- arrête son règlement intérieur,
- décide l'adhésion à toute structure , notamment fédérative ou associative, dans le respect de la législation en vigueur, conforme à l'objet et aux buts de l'ESCAL,
- peut donner délégation au (à la) Président(e) du Conseil d'Administration pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs modifications, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Dans ce cas, le Conseil d'Administration fixe un montant en deçà duquel l'obligation de réalisation d'un compte-rendu spécial au Conseil d'Administration n'est pas applicable.

## COMPOSITION STATUTAIRE DU CA DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL

**Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Centre Social ESCAL comprend 21 membres avec voix délibératives, désignés par le Conseil Municipal de la Commune sur proposition du Maire. Lors de la création de l'Etablissement, les membres du Conseil d'Administration sont désignés et répartis comme suit :**

- **Collège des élus :**

11 membres - conseillers municipaux, élus par un vote au sein du Conseil Municipal, lors de la création puis à chaque renouvellement ;

- **Collège des familles et associations :**

9 membres des familles et représentants d'associations désignés par délibération du Conseil Municipal sur proposition du Maire, en conformité avec leurs élections lors de l'Assemblée Annuelle de l'Etablissement, répartis comme suit :

- 6 membres représentants les familles
- 3 membres associatifs (chaque association ne pouvant présenter qu'une seule candidature)

- **Collège des personnes publiques qualifiées :**

- 1 membre du Conseil Départemental du Gard avec voix délibérative, selon sa nomination par son instance,
- 2 membres représentant la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) avec voix consultative, selon leurs nominations par leurs instances respectives.

## COMPOSITION DU CA DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL AU 31 AOÛT 2024

**A cette date Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Centre Social ESCAL est composé de :**

- **Collège des élus :**

Laïla ACHKAR, Denis CANTIER, Frédérique CONDET, Frédéric COURRENT, Florence LIMONES, Margit LORBLANCHET, Rémi NICOLAS, Eric PEREDES, Patricia POUBLANC, Audrey RANC et Georges VIERNE

- **Collège des familles et associations :**

Caroline ALLARY, Alain BLASCO, Chantal BOURNETON, Christine DEMAY, Antoine GIL, Marlène JAFFIOL, Céline ROSZCZKA, Stéphanie ROY et Monique SAEZ

- **Collège des personnes publiques qualifiées :**

Conseil Départemental du Gard : Valérie GUARDIOLA (titulaire) et Maryse GIANNACCINI (suppléante)

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) : Emmanuel GUERARD

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : Benoît CHERMANE

**Lors de la séance d'installation du 11 juillet 2024, les membres du Conseil d'Administration ont élu :**

- Rémi NICOLAS, *Président*
- Frédérique CONDET, *1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée*
- Caroline ALLARY, *Vice-présidente*

La question de la GOUVERNANCE est une question majeure de la réussite de ce nouvel établissement, avec l'enjeu de garantir un fonctionnement autonome et indépendant du centre social ESCAL. À la suite des analyses juridiques, le choix du modèle de l'établissement (revoir page 12-13) est justement de sécuriser cette logique de gouvernance partagée, avec un Conseil d'Administration pleinement souverain dans ses prises de décisions, avec une dimension collégiale.

Si la Ville de MARGUERITTES est statutairement majoritaire au sein de cette instance, il apparaît important d'assurer une logique de concorde et de consensus dans les décisions, afin d'assurer la pérennité de l'établissement.

Au-delà du Conseil d'Administration, le choix statutaire de créer une Assemblée Annuelle (AA), où chaque année, les élus, partenaires, familles et

associations sont réunis, est un levier fort de cette volonté de participation des habitants à la décision. Lors de cette AA le bilan des activités passées, le rapport financier, le rapport moral du président et le rapport d'orientation leur sont présentés.

Le rôle de l'Assemblée Annuelle est de permettre à tous les participants aux activités de l'EPA de :

- s'informer sur les projets et leur mise en œuvre,
- s'informer sur le budget,
- contribuer à l'évolution du projet social en proposant des idées et pistes d'actions,
- s'exprimer librement sur tout ce qui concerne l'EPA,
- désigner des représentants du collège Familles et Associations à proposer au Conseil Municipal selon les modalités décrites dans le règlement intérieur.

Enfin, la démarche d'élaboration du Projet Social 2025, au travers des Comité des Partenaires, Comité de Pilotage, Groupes de travail et des séminaires, démontrent la nécessité de maintenir, cette dimension collégiale et participative, afin que les habitants (familles et associations), les élus, les bénévoles, les partenaires, les agents, ... trouvent leur place et concourent à la conception, mise en vie et évaluation du Projet Social. Cela sera un gage de réussite et de pérennité pour l'établissement.

Cette dynamique, sans nul doute chronophage, sera d'autant plus nécessaire les premiers mois, voire premières années, afin de construire et consolider ce nouveau modèle et ainsi de « Faire collégialement Centre Social ».

# L'AÉMARCHE D'ÉVALUATION

**Les démarches de gouvernance et d'évaluation sont étroitement liées et doivent être pensées avant tout comme participatives, ouvertes, avec le souci constant d'intégrer au maximum l'ensemble des acteurs concernés par le projet : habitants (familles et associations), élus, bénévoles, professionnels, partenaires, ...**

La démarche participative apparaît en effet comme une condition fondamentale à l'appropriation du projet par les professionnels, les acteurs locaux, les habitants eux-mêmes, et permet ainsi de lui donner sens, de le constituer comme socle de l'action du centre social.

Ainsi, afin d'évaluer au plus juste les objectifs et les actions, il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs partie-prenantes du Centre Social ESCAL. Pour cela, différents leviers sont à envisager :

## AU NIVEAU DES HABITANTS :

Premiers acteurs du Projet Social, les habitants (familles et associations) ont un rôle majeur à jouer dans les démarches d'évaluation. Les compétences et les potentialités des habitants sont trop souvent niées ou méconnues, alors qu'ils sont les experts de leur quotidien. Les projets doivent partir des désirs, des préoccupations et des potentialités des habitants, et non de ceux des élus ou des professionnels, c'est à dire qu'ils doivent être déterminés à partir du terrain, avec les intéressés. Le rôle du Centre Social ESCAL est de faciliter cette émergence, et non de promouvoir des actions thématiques décidées ailleurs.

C'est pourquoi, l'évaluation doit être au service de l'action, se faire avec les intéressés, être un outil qui leur permet d'acquérir une expérience profitable pour l'avenir et faciliter les évolutions nécessaires.

Dès l'accueil, un espace sera consacré à l'évaluation pour l'ensemble des usagers : l'accueil physique par le/la chargée d'accueil ou éventuellement les salariés permettra d'utiliser cet outil (questionnaire visant à évaluer les actions de l'ESCAL mais surtout la qualité de l'accueil et des informations données).

## EVALUATION

De plus, l'Assemblée Annuelle sera un temps fort de mobilisation et de participation. Les rapports présentés en AA faciliteront l'évaluation du Projet Social, permettant ainsi à chacun, d'en faire un état des lieux. Il est nécessaire d'informer et d'impliquer les habitants à cette démarche, afin de faire vivre le projet, de le réajuster si besoin mais aussi de donner du sens à leur mobilisation.

Enfin, des moments d'évaluations formalisés avec les habitants (familles, enfants et jeunes, associations...) pourront être organisés sous différentes formes en fonction du public (questionnaires de satisfaction, réunions, ...), de manière permanente et régulière.

## AU NIVEAU DES ADMINISTRATEURS :

Cette première année de Projet Social doit permettre **de créer une culture commune**, au travers de leur participation aux différents espaces de concertation et de participation, les administrateurs vont pouvoir mesurer les enjeux liés à l'action du Centre Social ESCAL.

**Les réunions mensuelles ou bimensuelles du Conseil d'Administration seront nécessaires** et assureront le gage de la « bonne mise en route » de la gouvernance.

De plus, **la mobilisation des administrateurs au sein des commissions** permettra d'assurer le lien permanent entre l'action du Centre Social ESCAL et l'espace de prise de décision que constitue le CA, sans que celui-ci puisse paraître comme déconnecté de la réalité de la vie du Centre Social ESCAL, et au travers de ce dernier, de la vie des habitants.

Les administrateurs ont aussi le rôle d'évaluateur des actions en cours et à venir. Ils assurent le dynamisme et la stratégie de nos projets et en assurent l'évolution.

## AU NIVEAU DES AGENTS :

L'équipe de professionnels du Centre Social ESCAL est à fédérer autour du projet, tout en créant une culture commune de l'évaluation.

En tant qu'outil au service du management, **l'évaluation des personnels** est utile pour la direction, mais aussi pour l'agent. Il remplit plusieurs objectifs :

- Pour chaque agent, cet entretien est le moment de faire le bilan de l'année et de définir des objectifs pour l'année à venir. Il favorise également les échanges pour l'agent, qui fait part à sa direction de ses requêtes et de ses besoins de formation pour développer ses compétences.
- Cet entretien est, pour la direction, le moment pour évaluer la performance des agents. C'est l'occasion privilégiée d'être à l'écoute de ses collaborateurs : l'entretien d'évaluation sert également à booster leur engagement et consolider leur adhésion au projet.

**Les réunions d'équipe** se tiennent toutes les semaines. C'est un moyen de faire le point sur les actions et projets en cours, mais aussi de transmettre des informations et des consignes à suivre. Les agents peuvent émettre leurs avis, poser des questions ou encore proposer de nouvelles pistes de travail. Ce temps d'échanges permet de recueillir les avis des agents sur l'ambiance au sein du centre ou même sur ce qu'ils souhaiteraient améliorer.

**Les réunions de pôle** sont des réunions de travail. Elles permettent de réunir tous les acteurs d'un projet pour faire le point, étape par étape, de manière très formelle sur une action. Les agents sont présents pour suivre les différentes étapes du projet, en valider l'avancement ou rectifier la trajectoire en apportant les modifications nécessaires. Ces réunions professionnelles peuvent être utilisées pour effectuer une revue d'un projet ou pour la mise en œuvre des comités de pilotage.

## AU NIVEAU DES PARTENAIRES :

L'année 2025 devra permettre **d'aller à la rencontrer des différents partenaires** du Centre Social ESCAL, afin d'une part de présenter l'évolution statutaire, mais aussi de les questionner sur leur regard sur le Centre Social, leurs attentes, les avis, ... **les partenaires doivent se sentir pleinement partie-prenante du Centre Social** et ainsi pouvoir participer à sa mise en vie. Comme l'était l'association, le Centre Social ESCAL doit ainsi trouver sa place dans cet environnement.

Leurs expertises et compétences enrichissent nos actions et notre projet d'animation globale du territoire.

Afin de donner tout son sens à ces rencontres, celles-ci devront se faire de manière politico-technique, en impliquant les élus du CA et la Direction de l'Etablissement.

## DE MANIÈRE TRANSVERSALE :

De manière globale et transversale, différents outils seront utilisés, impliquant les différents acteurs du Centre Social :

- L'organisation de **Séminaires**, recoupant les acteurs du Centre Social ESCAL, ils permettront de faire un point de situation sur les différentes actions effectuées, permettant ainsi de les réajuster si nécessaire et de réaffirmer notre volonté d'évaluation participative ;
- Un **questionnaire** sur l'action et le projet du centre social sera mis en place, avec un déploiement au travers **d'entretiens semi-dirigés** réalisés par les agents, sur différents panels représentatifs des acteurs du centre social : *enfants, jeunes, parents, seniors, bénéficiaires d'actions d'insertion, élus, partenaires, ...*
- Un **événement fédératif**, (à l'ETE 2025) sous forme d'Assises du Centre Social ESCAL, venant clôturer la démarche de Projet Social 2025 et présenter le Projet Social suivant, tout en « célébrant » la création de ce nouvel Etablissement .



### UNE PRÉOCCUPATION CENTRALE : CONNAÎTRE LE SENS, CONSERVER LA FINALITÉ DE L'ÉVALUATION

*Extrait de Informations sociales 2009/2 (n° 152)*

Comme l'indique l'étymologie ex valuare, le mot évaluation vient de « valeur ». De ce fait, affirme Patrick VIVERET (2002), « définir l'évaluation comme une délibération sur les valeurs, ce qui correspond à l'étymologie du terme, c'est refuser de la réduire à un simple exercice de mesure, lui-même référé aux catégories dominantes d'un économisme qui a coupé ses liens avec l'éthique et le politique. » Une pluralité de définitions témoigne d'un enrichissement progressif de la notion, notamment autour de l'idée d'une démarche cognitive et appréciative à partager avec les différents acteurs concernés.

L'évaluation a ainsi plusieurs finalités : éthique, renvoyant d'une part à la finalité informative et de transparence, d'autre part à la finalité « démocratique », avec un haut niveau de participation des acteurs ; gestionnaire, se rapportant à l'amélioration des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre des différentes actions ; décisionnelle, correspondant à la poursuite, à l'arrêt ou à la refonte de la politique institutionnelle et enfin, une finalité d'apprentissage et de mobilisation de tous les acteurs.

Elle porte simultanément et concrètement sur plusieurs aspects : la cohérence entre les différents objectifs, ainsi qu'entre les objectifs et les moyens mis en œuvre ; l'efficience, mesurant si les ressources mobilisées ont été bien utilisées et si les résultats sont à la mesure de ces moyens ; l'efficacité, jugeant si les effets propres de la politique institutionnelle et des actions sont conformes aux objectifs ; l'effectivité, recherchant les conséquences pour les usagers et pour la société ; la pertinence, analysant les objectifs, les moyens et les pratiques en regard de la nature des problèmes pris en charge. Dit autrement, ceci implique l'évaluation des besoins, qui précise les effets attendus ; l'évaluation de l'activité, qui renvoie à l'organisation ; l'évaluation des effets produits, qui interroge à la fois le degré de satisfaction des personnes concernées, explique les causes, rend certains effets compréhensibles, et, enfin, accepte de prendre en compte les constats inattendus qui en ressortent. Cette évaluation complexe pré suppose d'établir des relations de confiance entre ces différents acteurs et un accord préalable.





# PARTIE 04

## LES FICHES ACTIONS

**ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE UN  
MODÈLE  
PARTICIPATIF  
INNOVANT ET  
PARTAGÉ**



2



1



3

OBJECTIF 01

***Construire un gouvernance hybride***

OBJECTIF 02

***Fédérer et former une équipe d'administrateur, de bénévoles et d'agents***

OBJECTIF 03

***Renforcer les réseaux de partenariats***

# CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE HYBRIDE

## Objectifs spécifiques à l'action

1. Décliner le mode de fonctionnement (RI par exemple, ...)
2. Imaginer les collectifs : CA, Comité de Pilotage, Commissions, ... adaptés et cohérents ;
3. Renforcer les liens et les temps d'échanges

## Descriptif de l'action

### Activités liées à l'action

Accompagner par le partage des bonnes pratiques et expériences

### Partenariats

CNFPT  
Partenaires (CAF, CD30, Etat, Région, ...)

### Les indicateurs d'évaluation

Nombre d'heures de formations, nombre de personnes formées, suivi du budget, ...  
Qualité des échanges, contenus de formation, évaluations des acquis, bénéfice de l'apprentissage ...

### Méthodologie d'évaluation

Questionnaire d'évaluation individuel en début et fin d'année.  
Rapport d'Activités présenté en Assemblée Annuelle.

# FÉFÉRER ET FORMER UNE ÉQUIPE D'ADMINISTRATEURS, BÉNÉVOLES ET AGENTS

## Objectifs spécifiques à l'action

1. Mettre en place un Plan de Formation administrateurs, agents et bénévoles ;
2. Créer des temps spécifiques et communs administrateurs, agents et bénévoles ;
3. Créer l'identité du Centre Social ESCAL (visuel, communication propre, ...)

## Descriptif de l'action

### Activités liées à l'action

Commissions Enfance-Jeunesse, Familles, Associative, Ateliers, ...  
Journée de cohésion (pique-nique, canoé...)  
Journée intergénérationnelle  
Nouveau logo en lien avec le "bonhomme" ESCAL

### Partenariats

Mairie de Marguerittes  
CAF  
CD30  
SDJES  
Associations  
Infographiste

### Les indicateurs d'évaluation

Nombre de commissions, nombre de bénévoles, nombre d'actions mises en place, ...  
Qualité des échanges, qualité des productions, degré de satisfaction et d'adhésion des acteurs, qualité de coopération dans le groupe, création de relation interpersonnelle...

### Méthodologie d'évaluation

Enquêtes de satisfaction.  
Rapport d'Activités présenté en Assemblée Annuelle

# REFORCER LES RÉSEAUX DE PARTENARIATS

## Objectifs spécifiques à l'action

1. Inventorier les partenariats et définir les modalités de partenariat ;
2. Coordonner et animer des réseaux locaux de partenaires ;
3. Coconstruire et s'inscrire dans les politiques sociales.

## Descriptif de l'action

### Activités liées à l'action

Réunions  
Rencontres

### Partenariats

Tous les partenaires du Centre Social ESCAL

### Les indicateurs d'évaluation

Nombre de réunions en tant que participants, nombre de réunions organisées par le Centre Social pour les partenaires, nombre de rendez-vous, nombre de conventions renouvelées ou nouvelles, ...  
Qualité des échanges et des retours des partenaires sur leur perception de l'évolution, contenus des échanges partenariaux et des projets développés.

### Méthodologie d'évaluation

Suivi des conventions et des instances liées à celles-ci



**ENSEMBLE,  
ACCUEILLIR ET  
FACILITER  
LA VIE DES  
FAMILLES ET DES  
ASSOCIATIONS**



5



6

4



OBJECTIF 04

***Informer et impliquer  
les familles et les associations***

OBJECTIF 05

***Valoriser les logiques  
de parcours et  
les complémentarités***

OBJECTIF 06

***Faire vivre un accompagnement  
global et transversal  
au sein du Centre Social***

# INFORMER ET IMPLIQUER LES FAMILLES ET LES ASSOCIATIONS

## Objectifs spécifiques à l'action

1. Maintenir et adapter les outils de communication (EIA, site internet, ...) au service des habitants ;
2. Développer des espaces de prise en compte de la Parole des Habitants et renforcer la démarche d'ALLER VERS ;
3. Consolider le rôle fédérateur du Centre Social ESCAL auprès des associations, notamment dans le cadre de la démarche GUID'ASSO.

## Descriptif de l'action

### Activités liées à l'action

Fiches idées ou propositions type téléchargeables et accessibles à destination des habitants et associations  
Application de l'EPA

### Partenariats

Associations  
Mairie de Marguerittes  
Acteurs locaux (écoles, collège, CCAS, ...)

### Les indicateurs d'évaluation

Nombre de personnes mobilisés, nombre de bénévoles, nombre d'articles proposés, nombre de permanences du point d'infos, ...  
Degré de connaissances par les habitants, degré de cohésion nouvelle entre les associations, qualité des articles, pertinences des informations, ...

### Méthodologie d'évaluation

Rapport d'Activités présenté en Assemblée Annuelle

# VALORISER LES LOGIQUES DE PARCOURS ET LES COMPLÉMENTARITÉS

## Objectifs spécifiques à l'action

1. Accompagner chacun (enfants, jeunes, adultes, seniors, familles, ...) dans son parcours ;
2. Développer des projets et actions en complémentarité à l'Ecole ;
3. Valoriser les actions partenariales, notamment en lien avec le CCAS et le CMS.

## Descriptif de l'action

### Activités liées à l'action

Réunions d'informations entre ESCAL-CCAS  
 Séminaires communs  
 Projets communs coportés  
 Rencontres avec les partenaires

### Partenariats

Mairie de Marguerittes  
 CCAS de Marguerittes  
 Associations locales  
 Conseil Départemental du GARD (UTASI et CMS)  
 Acteurs locaux (MLJ, Samuel Vincent, écoles, collège, ...)  
 Partenaires institutionnels et financeurs (CAF, CD30, ...)

### Les indicateurs d'évaluation

Nombre d'actions en commun, nombre de supports créés, nombre de séminaires réalisés, ...  
 Qualité des échanges, pertinences des contenus proposés, retours des habitants, ...

### Méthodologie d'évaluation

Evaluation partenariale, en lien avec les retours d'expérience des habitants  
 Rapport d'Activités présenté en Assemblée Annuelle

# FAIRE VIVRE UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET TRANSVERSAL AU SEIN DE L'ESCAL

## **Objectifs spécifiques à l'action**

1. Maintenir le lien humain et pédagogique avec chaque famille et association ;
2. Repenser l'Accueil de la Petite Enfance (03-06 ans), en péri et extra scolaire ;
3. Réfléchir et intégrer l'impact de l'IA dans nos démarches et pratiques.

## **Descriptif de l'action**

### **Activités liées à l'action**

Vote des tarifs actualisés chaque année  
 1/2 journée de présentation aux agents des modalités CAF  
 Formation des agents à l'usage du logiciel  
 Formation des agents à l'ACCUEIL

### **Partenariats**

CAF  
 Mairie de Marguerittes  
 Société Logiciel

### **Les indicateurs d'évaluation**

Nombre de passages et d'inscriptions, nombre de connexions au logiciel, nombre d'agents formés, taux d'impayés, ...  
 Satisfaction des familles, qualités et véracité des données récoltées, qualité des transmissions d'informations, simplification effective des démarches pour les familles, ...

### **Méthodologie d'évaluation**

Retours d'expérience des agents formés  
 Audit de satisfaction des familles à l'utilisation de l'outil et aux conditions d'accueil



**ENSEMBLE,  
IMAGINER UN  
TERRITOIRE  
SOLIDAIRE AU  
SERVICE DES  
FAMILLES**



8



9



OBJECTIF 07

OBJECTIF 08

**Valoriser l'Animation de la Vie Sociale, dans sa dimension Animation Globale et référent familles, à l'échelle du bassin de vie GARRIGUES**

**Au travers de la PS Jeunes et des actions Jeunesses, fédérer une politique jeunesse, à l'échelle du bassin de vie GARRIGUES**

OBJECTIF 09

**Développer l'Accueil de Loisirs du Mas Praden, pour l'accueil des enfants du bassin de vie GARRIGUES**

# VALORISER L'AVS, DANS SA DIMENSION ANIMATION GLOBALE ET RÉFÉRENT FAMILLES, À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE GARRIGUES

## Objectifs spécifiques à l'action

1. Réaffirmer et favoriser la reconnaissance des "missions" Centre Social ;
2. Coconstruire une démarche participative à l'échelle du Bassin de Vie, notamment au sein de la Gouvernance ;
3. Valoriser la mission de "coordination parentalité" de l'animatrice Familles sur le territoire.

## Descriptif de l'action

### Activités liées à l'action

Toutes les activités du Centre Social

### Partenariats

Mairie de Marguerittes  
CCAS de Marguerittes  
Associations locales et familles  
Conseil Départemental du GARD (UTASI et CMS)  
Partenaires institutionnels et financeurs (CAF, CD30, ...)

### Les indicateurs d'évaluation

Nombre de personnes impliquées, nombre de réunions, nombre de fiches impact réalisées, ...  
Pertinences des propositions, définition des missions de l'accueil du Centre Social, qualité des outils imaginés et co-construits, ...

### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein du groupe de travail dédié, en lien avec les données retenues, au travers de la rédaction d'un rapport d'activités présenté en Assemblée Annuelle.

# AU TRAVERS DE LA PS JEUNES ET DES ACTIOSN JEUNESSES, FÉDÉRER UNE POLIQUE JEUNESSE, À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE GARRIGUES

## Objectifs spécifiques à l'action

1. Coconstruire une projet JEUNESSE de territoire pour les Adolescents ;
2. Développer une démarche d'ALLER VERS régulière et constante ;
3. Mobiliser les jeunes, les familles, et les acteurs de la Jeunesse, dans le développement de projets.

## Descriptif de l'action

### Activités liées à l'action

Ensemble des actions futures projetées dans l'ESPACE Ivette ROUJON

### Partenariats

Mairie de Marguerittes  
CCAS de Marguerittes  
Associations locales  
Conseil Départemental du GARD (UTASI et CMS)  
Acteurs locaux (MLJ, Samuel Vincent, écoles, collège, ...)  
Partenaires institutionnels et financeurs (CAF, CD30, ...)

### Les indicateurs d'évaluation

Nombre de personnes impliquées, nombre de réunions, nombre de fiches impact réalisées, ...  
Pertinences des propositions, qualité des échanges, sentiment d'appartenance et d'appropriation du nouveau bâtiment, qualité et pertinences des données récoltées, ...

### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein du groupe de travail dédié, en lien avec les données retenues, au travers de la rédaction d'un rapport d'activités présenté en Assemblée Annuelle.

# DÉVELOPPER L'ACCUEIL DU LOSIIRS DU MAS PRADEN

## PAR L'ACCUEIL DES ENFANTS

### DU BASSIN DE VIE GARRIGUES

#### Objectifs spécifiques à l'action

1. Coconstruire un projet ENFANCE de territoire pour l'accueil des enfants ;
2. Faire un diagnostic sur les locaux de l'Accueil de Loisirs du Mas Praden et identifier les besoins ;
3. Imaginer et coconstruire une démarche d'ALLER VERS les familles du bassin de vie.

#### Descriptif de l'action

#### Activités liées à l'action

Ensemble des activités du Centre Social ESCAL

#### Partenariats

Mairie de Marguerittes  
 CCAS de Marguerittes  
 Conseil Départemental (UTASI et CMS)  
 Cabinet d'Architectes  
 Institutions partenaires (CAF et CD30)

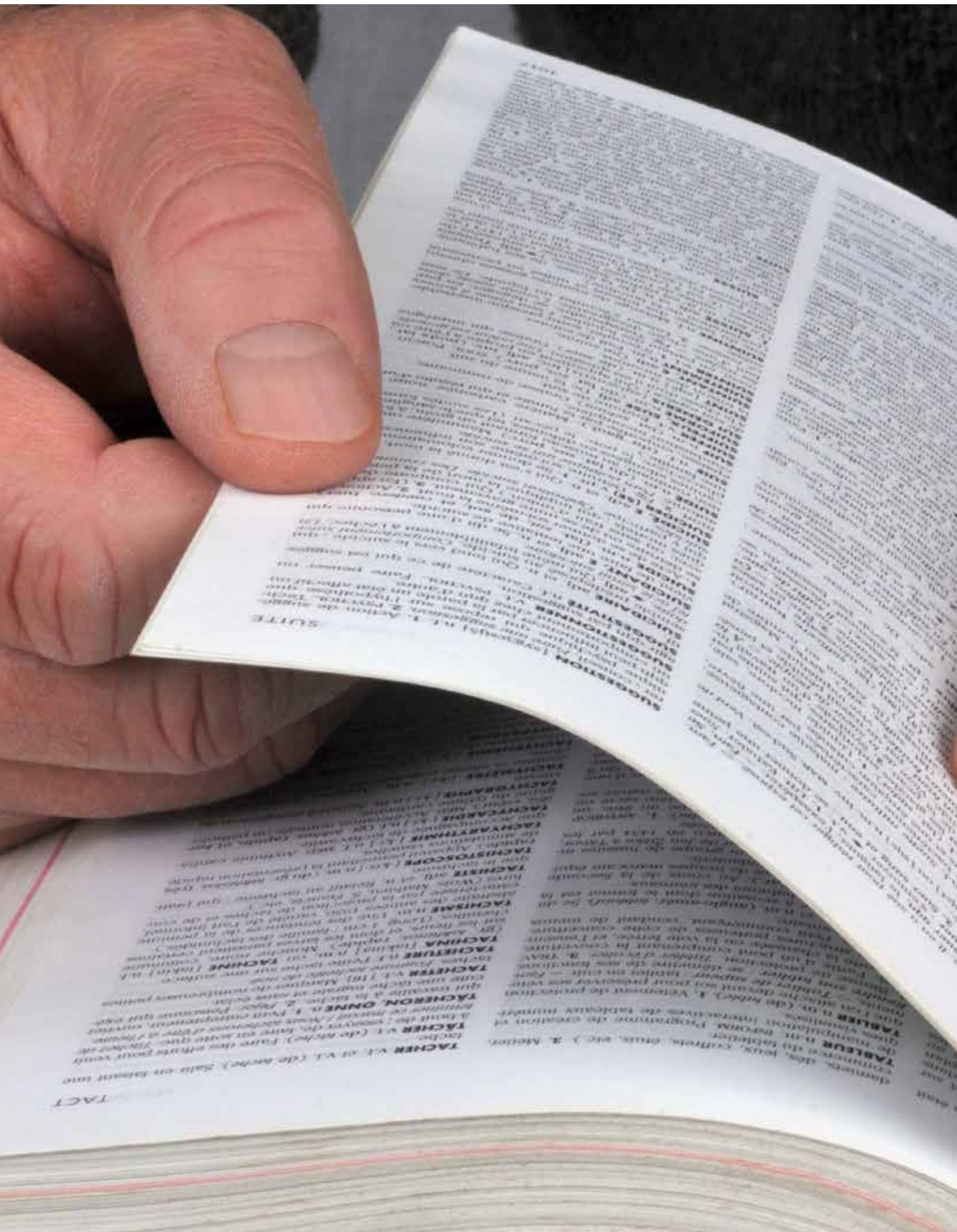
#### Les indicateurs d'évaluation

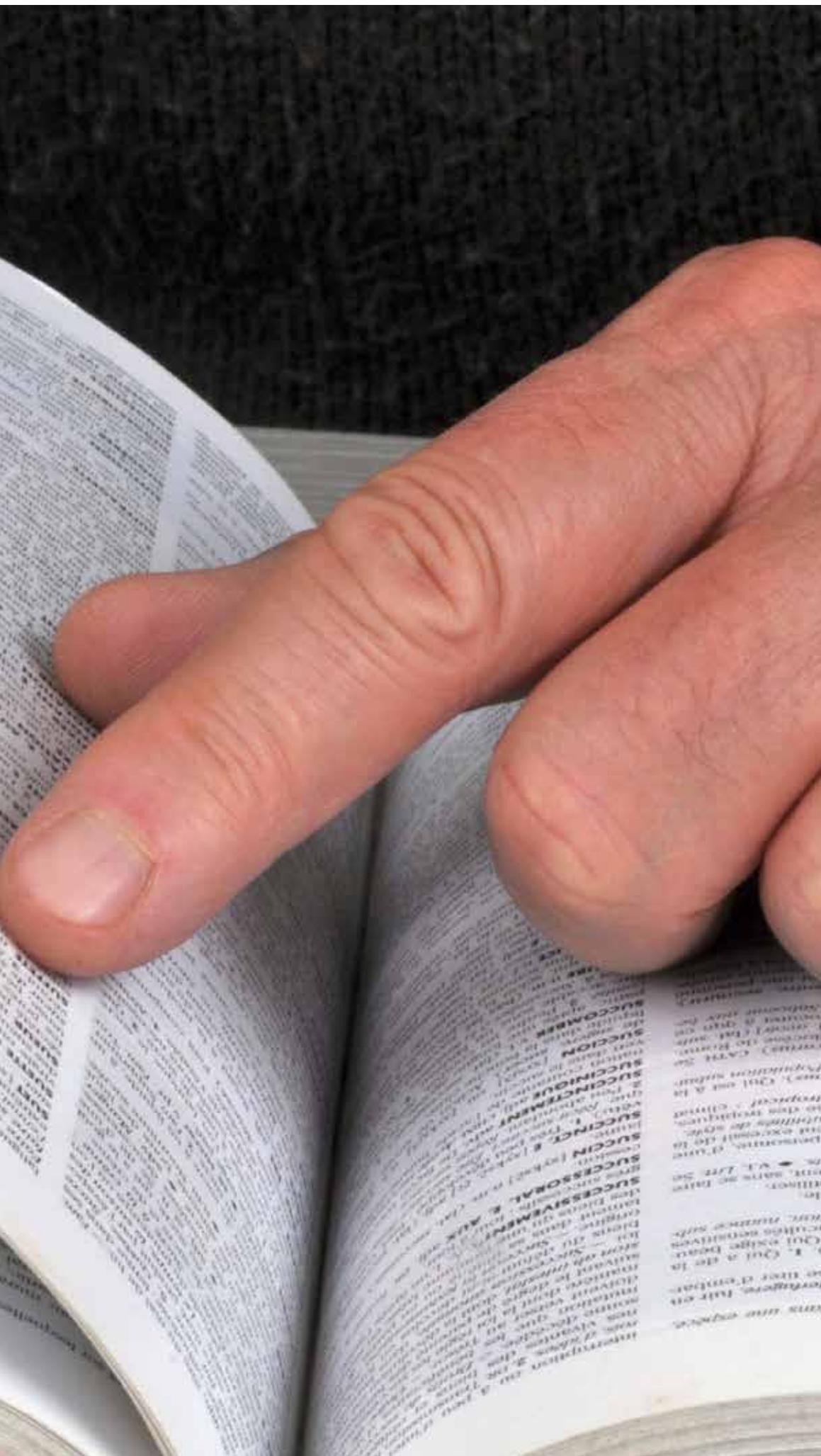
Nombre d'articles produits, nombre de réunions publiques, nombre de personnes présentes aux réunions publiques, périodicité des informations, ...  
 Respect du décompte initial, qualité et variété des supports imaginés, ...

#### Méthodologie d'évaluation

Sondage auprès de la population  
 Rapport d'Activités présenté en Assemblée Annuelle







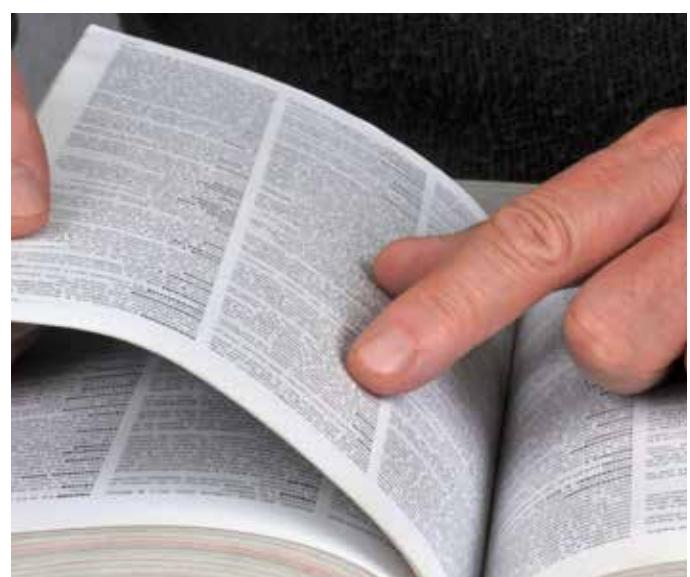
# PARTIE 05

## LEXIQUE

# LEXIQUE

<b>AA</b> : Assemblée Annuelle	<b>CESF</b> : Conseiller en Economie Sociale et Familiale
<b>ACI</b> : Action Collective d'Insertion	<b>CFA</b> : Centre de Formation des Apprentis
<b>ACM</b> : Accueil Collectif de Mineurs	<b>CFPPA</b> : Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie
<b>AG</b> : Assemblée Générale	<b>CLAE</b> : Centre de Loisirs Associé à l'Ecole
<b>ALP</b> : Accueil de Loisirs Périscolaire	<b>CLAS</b> : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
<b>ALSH</b> : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	<b>CLSPD</b> : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
<b>ANCV</b> : Agence Nationale des Chéques Vacances	<b>CME</b> : Conseil Municipal des Enfants
<b>ANPE</b> : Agence Nationale pour l'Emploi	<b>CMS</b> : Centre Médico-Social
<b>AGIRC - ARCCO</b> : Association générale des institutions de retraite des cadres-Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés	<b>CNAF</b> : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
<b>ASP</b> : Agence de Service et de Paiement	<b>CODES</b> : COmité Departemental d'Education à la Santé
<b>ASH</b> : Actualités Sociales Hebdomadaires	<b>COG</b> : Convention d'Objectifs et de Gestion
<b>BAFA</b> : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	<b>COMIDER</b> : COMIté pour le Développement de l'Economie Régionale
<b>BAFD</b> : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur	<b>COPIL</b> : COmité de PIlotage
<b>BCD</b> : Bibliothèque Centre de Documentation	<b>CPAM</b> : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
<b>BEATEP</b> : Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Education Populaire	<b>CP-JEPS</b> : Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
<b>BEE SAPT</b> : Brevet d'État d'Educateur Sportif des Activités Physiques pour Tous	<b>CPTS</b> : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
<b>BP-JEPS</b> : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport	<b>CRAJEP</b> : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
<b>C2i</b> : Certificat Informatique et Internet	<b>CRIJ</b> : Centre Régional d'Information Jeunesse
<b>CA</b> : Conseil d'Administration	<b>CTG</b> : Convention Territoriale Globale
<b>CAF</b> : Caisse d'Allocations Familiales	<b>CUI</b> : Contrat Unique d'Insertion
<b>CARSAT</b> : Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail	<b>CVC</b> : Conseil de la Vie Collégienne
<b>CCAS</b> : Centre Communal d'Action Sociale	<b>CVL</b> : Centre de Vacances et de Loisirs
<b>CCI</b> : Chambre de Commerce et d'Industrie	<b>DEA</b> : Diplôme d'Etudes Approfondies
<b>CD</b> : Conseil Départemental	<b>DEFA</b> : Diplôme d'État aux Fonctions d'Animation
<b>CDD</b> : Contrat à Durée Déterminée	<b>DE-JEPS</b> : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
<b>CDG</b> : Centre De Gestion	<b>DES-JEPS</b> : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Education
<b>CDI</b> : Contrat à Durée Indéterminée	
<b>CDOS</b> : Comité Départemental Olympique et Sportif	
<b>CEE</b> : Contrat d'Engagement Educatif	
<b>CEJ</b> : Contrat Enfance-Jeunesse	

Populaire et du Sport	<b>PAP</b> : Plan d'Accompagnement Personnalisé
<b>DDETS</b> : Direction Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	<b>PCB</b> : Point Conseil Budget
<b>DEI</b> : Direction de l'Emploi et de l'Insertion	<b>PDI</b> : Programme Départemental d'Insertion
<b>DGFIP</b> : Direction Générale des Finances Publiques	<b>PEDT</b> : Projet Educatif De Territoire
<b>DRAJES</b> : Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports	<b>PIJ</b> : Point Information Jeunesse
<b>DSDEN</b> : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale	<b>PLIE</b> : Plan Local pour l'insertion Economique
<b>DSP</b> : Délégation de Services Publics	<b>PLU</b> : Plan Local d'Urbanisme
<b>EIA</b> : ESCAL Info Associations	<b>PRE</b> : Point Ressource Emploi
<b>EHPAD</b> : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	<b>PS JEUNES</b> : Présentation de Service Jeunes
<b>EPA</b> : Etablissement Public Administratif	<b>PSC1</b> : Prévention et Secours Civiques niveau 1
<b>EPCI</b> : Etablissement Public de Coopération Intercommunale	<b>RDC</b> : Rez-de-Chaussée
<b>ERP</b> : Etablissement Recevant du Public	<b>RDV</b> : Rendez-Vous
<b>FDVA</b> : Fonds de Développement de la Vie Associative	<b>REAAP</b> : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
<b>FONJEP</b> : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire	<b>RSA</b> : Revenu de Solidarité Active
<b>FPT</b> : Fonction Publique Territoriale	<b>SDJES</b> : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
<b>FPT</b> : Fonds Publics et Territoires	<b>SMIC</b> : Salaire Minimum de Croissance
<b>FSE</b> : Fonds Social Européen	<b>SMS</b> : Short Message System
<b>HACCP</b> : Hazard Analysis Critical Control Point (Analyse des dangers)	<b>SRU</b> : Solidarité et Renouvellement Urbain
<b>HT</b> : Hors Taxe	<b>SST</b> : Service Social Territorial
<b>ICCOPE</b> : Integrated Care for Older People (soins intégrés pour les personnes âgées)	<b>TCSP</b> : Transport Collectif en Site Propre
<b>INSEE</b> : Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques	<b>TGV</b> : Train à Grande Vitesse
<b>LGV</b> : Ligne Grande Vitesse	<b>UNESCO</b> : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>MDENM</b> : Maison De l'Emploi de Nîmes Métropôle	<b>URSSAF</b> : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
<b>MILDECA</b> : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives	<b>UTASI</b> : Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion
<b>MLJ</b> : Mission Locale Jeunes	<b>VAE</b> : Validation des Acquis de l'Expérience
<b>MPF</b> : Maison de Protection des Familles	<b>ZAC</b> : Zone d'Activité Commerciale
<b>MAPTAM</b> : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles	
<b>NOTRE</b> : Nouvelle Organisation Territoriale de la République	
<b>OMC</b> : Office Municipal de la Culture	
<b>OMF</b> : Office Municipal des Fêtes	
<b>OMEPT</b> : Office Municipal de l'Environnement du Patrimoine et du Tourisme	
<b>OMS</b> : Office Municipal des Sports	
<b>PAO</b> : Publication Assistée par Ordinateur	



# **ESCAL**

7 TER RUE DES CÉVENNES - BP 47  
30320 MARGUERITTES  
**04.66.75.28.97**



CONTACT@ESCAL.ASSO.FR



MARGUERITTES ESCAL



TITA.ESCAL